

Le 22 septembre 2022

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Faculté de Santé**

**Procès-verbal
du Conseil d'UFR du 22 septembre 2022**

Table des matières

I. Approbation du PV du 9 juin 2022 – Vote	4
II. Informations de la rentrée	4
III. VIDESI – support pédagogique vidéo en soins infirmiers - Information	4
IV. Département Licence Sciences pour la Santé :	5
• L2 Modifications M3C (UE optionnelle Bio Informatique) – Vote	5
• L3 modifications des M3C (nombre ECTS) – Vote.....	6
• L3 ouverture d’un parcours d’apprentissage pour l’année universitaire 2023-2024 – Vote.....	7
• Passerelles Licence Santé et formations paramédicales -Information	
V. Département Etudes Médicales :	9
• Capacité d’accueil pour la filière Médecine année Universitaire 2022/2023 – Vote.....	9
• Rectification des M3C – (Durée stage DFGSM 2 et 3) – Vote.....	10
• Modifications des M3C – (DFASM 3) – Vote.....	11
VI. Département Master :	11
• Master 1 Santé – modifications des M3C – Vote.....	11
• Master 2 Neurosciences du mouvement – modifications des M3C – Vote.....	12
VII. Résultats ECNi 2022 – Information	12
VIII. DUFMC : création/renouvellement DU-DIU-CU – Vote	12
IX. Recherche : contrat quinquennal IMRB 2026 – Information	14
X. Campagne d’emploi : BIATSS – Vote	16
XI. Conseil de l’UFR : Point élection : renouvellement des membres du conseil – information	16
XII. UFR de Santé : Point travaux – Information	17

- **Membres présents :**

Mmes Guiliana Amaddeo, Caroline Barau, Florence Canoui-Poitrine, Virginie Escabasse , Emilie Ferrat, Odile HU et Laurence Caeymaex ;
MM. Vincent Audard, , Olivier Féraud, Stéphane Herbaud Stéphane Jamain, Claude LACHENY, Pascal Lim , Allan THIOLAT et Pierre Wolkenstein.

- **Membres représentés :**

Mmes Anne-Catherine Bachoud-Lévi ; Françoise BOTTEREL ; Martine Garrigou ; Sophie Lanone et Orianne Wagner Ballon
MM.Hervé Hagège, Charles-Henri Flouzat-Lachaniette et Frédéric Relaix

- **Membre excusé :** Jean-Christophe Lourme

- **Membres non représentés, non excusés :**

Mmes Alexandra BREIDI ; Isabelle DELACROIX-SZMANIA ; Julie Fabre, Myriam GUITA Brigitte HILLION ; Céline IBRAHIM Laurence Lenoir-Labrevois ; Myriam REZGUI et Suzanne ROBLOT ;
MM Bilel BENJEDIDIA, Florian BRUNEAU, Lucas DABRETEAU , , Sylvain DIAMANTIS, Hicham IKHLEF, Michel IKKA, Armand Mekontso-Dessap, Rayan NEKKACHE , et Willem PAILLUSSON

I. Approbation du PV du 09 juin 2022 – Vote

Pierre Wolkenstein

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 09 juin 2022 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II. Informations de la rentrée - Information

Pierre Wolkenstein

Le Doyen commence le conseil par un point de vigilance vis-à-vis de certains affichages étudiants considérés comme inappropriés. Ils ont été retirés des murs car des visages accompagnés de propos orduriers pouvaient s'y voir. Il met en garde car ces propos peuvent être répréhensibles par la loi. Il comprend qu'il faut perpétuer les traditions des carabins mais insiste sur le fait qu'il faut rester raisonnable.

Le Doyen souligne qu'il y a du monde à cette rentrée, car 350 étudiants sont en L3, 450 en L2, 1200 en L1 donc un peu moins de 2000 étudiants en licence, avec les étudiants en médecine, en master... Cela représente le triplement attendu des effectifs de la faculté. Les paramédicaux représentent à eux seuls 2800 étudiants sur le territoire. La révolution démographique est effectuée et les modulaires sensés accueillir tout ce monde arriveront en janvier 2023.

Des difficultés sont néanmoins présentes avec le contexte de la guerre en Ukraine, notamment à cause de l'augmentation du coût de l'énergie, qui n'est pas amoindrie par l'État pour les Institutions. Le coût de la construction pourrait augmenter à cause de la logistique impliquée et des matériaux utilisés.

Il avertit aussi par rapport à la précarité étudiante qui pourra apparaître à cause de ces problèmes.

Concernant le programme de l'année 2022-2023, la réforme du premier cycle est complète, il va falloir dans un an s'intéresser aux masters. Des travaux concernant la recherche seront effectués avec le remplacement de Jorge Boczkowski et le renouvellement de l'IMRB.

Le travail avec le CHU se poursuit, une 3^{ème} affiliation à Provins a été effectuée. Le projet représente une bonne nouvelle pour la faculté et le territoire, qui manque de médecins puisqu'il faut 10 ans pour former un.e médecin et 3 ans pour un.e infirmier.e.

III. VIDESI – support pédagogique vidéo en soins infirmiers - Information

Emmanuelle Kempf

[Annexe 1](#)

Emmanuelle Kempf présente un projet qui a été mené conjointement avec Caroline Barau qu'elle remercie. Ce projet avait pour but d'améliorer l'apprentissage des soins techniques en oncologie pour les étudiants infirmiers.

Il est rapporté que les accueils en service cliniques sont parfois précaires et difficile. Il a semblé intéressant d'aider l'intégration des étudiants dans les services, particulièrement en oncologie puisque le module cancérologie et en 3^{ème} année, alors que les étudiants accueillis en service sont en 2^{ème} année.

Ces vidéos ont pour vocation de faire répéter les gestes techniques.

Pauline Etienne-Jeannette – Thomas Miralles

La méthode a été fastidieuse, le projet a duré près de 18 mois. Beaucoup de personnes ont été embarquées, dont 4 infirmiers avec plus de 10 ans d'expérience, des responsables qualité... (diapositive n°5). Les infirmiers ont établi une liste de gestes techniques qui étaient compliqués à s'approprier pour les étudiants (diapositive n°6).

Une fois la liste effectuée, des diaporamas avec des plans ont été créés, une rédaction de scripts a été effectuée... (diapositive n°6).

Concernant les participants, Emmanuelle Kempf les remercie tous pour avoir collaboré efficacement pour l'élaboration de ces vidéos.

L'intervenante montre ensuite une des productions à l'écran pour faire rendre compte au conseil le travail effectué. Elle souligne que cette initiative a été impulsée par la crise covid et la dématérialisation de la pédagogie tout en insistant sur le fait que ces outils ne substitueront jamais la pratique mais doivent être vus comme un outil supplémentaire.

Emmanuelle Kempf aborde son envie de vouloir partager cette vidéo, même hors UPEC, car cela permettra aussi d'évaluer la pertinence de ces vidéos qui se veulent aux normes au niveau national.

Le Doyen remercie les créateurs de ces supports de qualité et qui sont dans une certaine mesure une nouvelle manière d'apprendre, un nouvel outil de formation qui pourrait être créés pour d'autres gestes.

La directrice de l'hôpital demande si les vidéos peuvent être accessibles pour tout le monde et Emmanuelle Kempf répond que la communication autour reste tout de même assez floue pour elle, ce dont elle est sûre c'est qu'elles sont mises à disposition sur la plateforme de cristolink. La directrice soutient que ces vidéos pourraient être utiles pour les infirmiers qui sont en prise de poste et qui ont parfois des difficultés. Emmanuelle Kempf en convient d'autant que ce travail a été réalisé en respectant les référentiels institutionnels nationaux ce qui représente des outils pédagogiques de qualité.

Le Doyen rappelle qu'il y a un appel d'offre sur la Santé Numérique concernant le traitement des données afin de créer des vidéos pour les étudiants mais aussi pour les professionnels

IV. Département Licence pour la Santé

- **L2 : Modifications M3C (UE optionnelle Bio Informatique) - Vote**

Peggy Lafuste

[Annexe 2](#)

Peggy lafuste prend la parole et rappelle que l'année dernière la Bio informatique était dans le tronc commun et que l'on avait 2 options au 2nd semestre. Suite à l'indisponibilité de l'enseignant qui dispensait cette matière nous avons du revoir le programme .

En 2022/2023, l'UE sera composée de 10h de cours magistraux et 20h de Travaux Pratiques. Les évaluations se feront dorénavant en contrôle continu intégral (CCI) avec sur l'ensemble des TP 3 épreuves qui compteront pour 100% de la note et qui seront essentiellement sous forme de comptes rendus de TP(CR).

Le point, soumis au vote, est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- **L3 : modifications des M3C (nombre ECTS) – Vote**

Carole Hénique-Gréciet et Sébastien Mulé

Annexe 3

Sébastien Mulé rappelle qu'il y a un tronc commun de 30 ECTS réparti sur les 2 semestres puis un parcours de 30 ECTS avec un stage répartis également sur les 2 semestres.

Les modifications portent sur L'UE PIX dont les modalités d'évaluation des connaissances, qui ont évolué à la demande des enseignants, passent à 80% en Contrôle Continu (diaporama N° 4)

Le deuxième point concerne les parcours. Dans le parcours BioMédecine 2 UE vont évoluer, *Techniques d'analyses* et *Modélisation*, en passant à 6 ECTS chacune par soucis d'équilibre entre les semestres.

Par ailleurs concernant l'ECUE *Analyses en Bioinformatique*, les modalités d'évaluation changent et passent à 100% de contrôle continu.

Le point, soumis au vote, est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés

- **L3 : ouverture parcours d'apprentissage pour année universitaire 2023-2024 – Vote**

Carole Hénique-Gréciet et Sébastien Mulé

Annexe 3

Carole Henique informe l'assemblée que la Faculté de Santé demande l'ouverture de la 3^{ème} année de licence en apprentissage des 2 parcours (Biomédecine et Santé publique) pour la rentrée universitaire 2023-2024.

Investie depuis plus de 30 ans dans l'apprentissage, l'UPEC a créé son propre centre de formation d'apprentis UPEC.CFA.

Elle rappelle que l'apprentissage permet à l'étudiant de préparer un diplôme tout en apprenant un métier, ici un métier de la santé, et à l'entreprise de répondre ou anticiper les besoins en compétences. Au sein de l'entreprise, l'étudiant a un maître d'apprentissage pour l'encadrer.

Le rythme entreprise/université est cadré, soit 402h à l'Université (CFA) pour 1607h en entreprise avec une périodicité de 3 semaines en CFA puis 3 semaines en entreprise.

Un contrat d'apprentissage tripartite est signé entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA avec à la clef une rémunération et une expérience professionnelle pour l'étudiant.

D'un point de vue administratif notre formation est éligible à l'apprentissage car elle existe en formation initiale et elle prépare à un diplôme enregistré au Répertoire National de Certification Professionnelle (RNCP) n° 25172.

Carole Henique énumère quelques métiers qui pourraient être visés dans chacun des parcours comme :

Parcours Santé Publique

- Technicien d'études en Santé Publique
- Chargé de mission, Chargé de projet en prévention et promotion de la santé

Parcours Biomédecine

- Technicien de recherche en biotechnologies (laboratoire privé ou académique)
- Technicien de laboratoire en biologie (laboratoire d'analyse médicale, public ou hospitalier, autres laboratoires de biologie..)

Elle appelle l'attention des conseillers sur le fait que cette formation en apprentissage pour les L3 est incompatible avec une candidature à MMOP.

Cette formation a vocation à s'ouvrir sur le monde professionnel à l'employabilité .

Elle rappelle le calendrier des différentes instances qui auront à se prononcer :

22/09/2022 : vote en Conseil de Gestion de l'UFR

05/10/2022 : passage en Comité de Développement (CODEV FP)

12/10/2022 : passage en Commission de l'Offre de Formation (COF)

17/10/2022 : vote en CFVU

Tout ce parcours permettant l'entrée de notre formation en apprentissage dans le catalogue de formation de l'UPEC dès janvier 2023, pour une présentation dans les différents salons.

Il nous faut dès maintenant identifier les terrains de stage. Le Doyen demande combien de places seraient ouvertes. Carole Hénique indique qu'ils souhaitent ouvrir 10 places dans un

premier temps. L'organisation est complexe car elle doit être intégrée à la FI pour l'ensemble des cours.

Le Doyen indique que l'apprentissage est très attractif et est un fait de société lié aussi à la précarité économique et à la garantie de pouvoir trouver un emploi. Pour autant, il est difficile aujourd'hui de savoir si cette formation attirera les étudiants.

Il souhaite que l'on puisse voir avec l'hôpital pour trouver des lieux de stage. Il faut également étudier et mesurer le besoin des entreprises, des collectivités locales, des hôpitaux. Cela demande un gros travail pour lequel la DIFPRO est particulièrement aidante. En revanche la partie pédagogique et le suivi des étudiants sur le lieu de stage est effectuée par les enseignants.

Le Doyen propose que l'équipe pédagogique de cette future formation rencontre la direction du CHU pour discuter des besoins ce qui permettrait de flécher d'emblée des stages, tout cela en lien avec le projet ERASME. Madame Bensmansour, Directrice de l'Hôpital confirme que ses services travaillent sur ce projet avec la totalité des formations de l'UPEC. Tous les métiers de l'hôpital ont été listés dans ce sens. Maintenant il reste à voir si cela peut se traduire par des contrats d'apprentissage à proprement parler.

**L'ouverture d'une Licence 3 SPS en apprentissage est soumise au vote des conseillers.
Le point est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés**

- **Passerelles Licence Santé et formations paramédicales – Information**

Caroline Barau
Annexe 4

Caroline Barau rappelle que le dispositif passerelle repose 3 grands piliers :

- une option paramédicale au 2nd semestre de la 1^{ère} année de la Licence Science pour la Santé qui regroupe des enseignements propres aux différentes formations paramédicales : soins infirmiers, kinésithérapie, ergothérapie et électroradiologie médicale.
- un stage de 7 à 8 semaines en juin-juillet de la 1^{ère} année de Licence Science pour la Santé.
- les vendredis pédagogiques qui sont des enseignements complémentaires, les étudiants sont en stage du lundi au jeudi. Le vendredi ils reviennent à l'institut pour une journée d'enseignements sur leur futur métier. L'enseignement est théorique mais aussi pratique avec de la simulation pour certains gestes.

La passerelle a été ouverte pour la 1^{ère} fois vers la 2^{ème} année d'IFSI avec un accueil de : 8 étudiants ayant fait avec succès leur stage en juin-juillet 2021

- 4 étudiants sont allés à l'IFSI Henri Mondor
- 3 étudiants sur les IFSI du GHEF
- 1 étudiant à l'IFSI de Melun

Leurs parcours ont été suivis, avec d'excellentes moyennes et résultats (diapositive n°4) avec pour le semestre 3 :

- 87,5% de réussite en moyenne
- 95,8% de réussite pour les UE sous responsabilité universitaire
- 81,3% pour les UE à coordination IFSI

Ces résultats se sont confirmés sur le semestre 4 (diapositives n°5)

L'autre point qui nous inquiétait un peu était les stages, puisque ces étudiants, du fait de leur parcours particulier ont évidemment un petit déficit de pratique. Pour rappel, les étudiants en DE SI ont 15 semaines de stage en 1^{ère} année, et nos étudiants passerelle ont eu 7 semaines.

Leurs stages se sont en fait très bien passés, la totalité des étudiants a validé son stage de S3 et seulement 1 étudiant sur 8 n'a pas validé son stage de S4 (il a fait un stage de rattrapage au cours de l'été).

Ces étudiants passerelle sont rentrés en 2^{ème} année de DE SI avec des dettes des enseignements de 1^{ère} année, logiquement, ils ont réussi à valider toutes leurs dettes au cours de la 2^{ème} année.

Au final, à l'issue de la session 1, nous avons 7 étudiants sur 8 qui avaient acquis le nombre d'ECTS suffisant pour pouvoir passer en 3^{ème} année de DE SI, le 8^{ème} est passé en commission de rattrapage et a obtenu le passage, la totalité des étudiants est donc passée en 3^{ème} année.

Le dispositif a été reconduit pour 2021/2022 avec 16 étudiants, les effectifs ont été doublés et les stages se sont très bien passés. L'entrée en 2^{ème} année de DE SI a été acceptée pour tous les étudiants sans aucun problème. Les parcours de cette promotion seront suivis l'année prochaine.

A la suite d'une demande de la région IDF, les étudiants ont dû être mieux répartis sur le territoire (diapositive n°9) mais l'IFSI de Provins n'a pas été choisi à cause de sa localisation, très éloignée. Les étudiants sont souvent peu mobiles et il est assez compliqué pour certains étudiants de se rendre dans les IFSI éloignés. Néanmoins les équipes travaillent sur cette question pour proposer des solutions efficaces.

L'autre point à améliorer, compte tenu des calendriers actuels de la LSPS, nous ne pouvons pas accueillir dans le dispositif passerelle, les étudiants qui auraient échoué aux oraux de MMOP à qui on pourrait proposer une réorientation en IFSI. Pour essayer de résoudre ce problème et attirer ces étudiants, nous avons mis en place un dispositif similaire à celui de juin, mais sur l'automne 2022, qui permet à ces étudiants de se positionner sur les rentrées de 2^{ème} année de février 2023 des IFSI Emile Roux et Sud 77 (diapositive n°10)
Nous avons 1 étudiant de L1 et 6 étudiants de L2 qui ont été admis sur cette passerelle. Ils feront leur stage en octobre-décembre 2022.

Dernière nouveauté pour cette année, nous souhaitons proposer aux étudiants de LSPS d'entrer en 2^{ème} année de DE Manipulateur en Electroradiologie Médicale. Nous l'avons mis en place sur l'année qui vient de s'écouler. Cela a nécessité une refonte complète de l'option paramédicale puisqu'il fallait intégrer les enseignements cœur de métier spécifiques aux Manips-Radio donc 2 modules ont été créés. Le calendrier est le même que pour la passerelle DE SI, avec stages et vendredis pédagogiques. 3 étudiants ont été sélectionnés pour cette passerelle. Ce faible nombre s'explique par la méconnaissance du métier qui donne donc peu de candidats, et nous souhaitons avec Alain Luciani, avoir un petit effectif pour être sûrs de pouvoir les accueillir en stage à H. Mondor.
L'entrée en 2^{ème} année a été validée pour 2 de ces 3 étudiants. Le 3^{ème} refera sa 1^{ère} année avec des UE dispensées pour lui faciliter son année.

Le Doyen ajoute 3 points :

- La passerelle se fait entre une licence et un Diplôme d'Etat, l'équivalence entre la 1^{ère} année de l'une et la 2^{ème} de l'autre n'était donc pas évidente à faire accepter.

- La négociation avec la Région IDF a été compliquée, car le dispositif est complexe pour un très faible effectif. Le fait est que nous ne pouvons pas augmenter les places dans les IFSI car le budget est contingenté Diplôme d'Etat d'où le souhait d'avoir à terme, une licence Soins Infirmiers, de manière à faire sauter les verrous. Si le DE pouvait se « fondre » dans une licence, les effectifs ne seraient plus limités.
- Il paraîtrait que 20% des effectifs de 3^{ème} année de DE SI se viderait par manque de motivation des étudiants.

Caroline Barau précise que dans les IFSI de l'UFR, on ne constate pas cette tendance, mais plutôt une déperdition entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année, plutôt dû à ce qu'on pourrait qualifier d'« erreurs de casting ».

V. Département Etudes Médicales :

- **Capacité d'accueil pour la filière Médecine année Universitaire 2022/2023 – Vote**

Pierre Wolkenstein

Annexe 5

Le Doyen souhaite proposer les modalités d'accès aux filières médicales pour 2022/2023 car ces points doivent être votés dans les 5 semaines qui suivent la rentrée, et nous devons « coller » de manière très stricte aux règles des arrêtés qui régissent les études médicales

Il s'agit aujourd'hui du vote de la capacité d'accueil de 250 étudiants en médecine pour l'ensemble des groupes de parcours. Dans cette capacité d'accueil, ne sont pas comprises la Maïeutique, l'Odontologie et Pharmacie (MOP) qui font l'objet d'une négociation actuelle avec les autres facultés, puisque nous n'avons à la faculté de santé de Créteil aucune de ces 3 autres filières, donc ces points ne dépendent pas de nous.

Les 3 groupes d'accès aux filières médicales sont :

- 1- MMOP depuis la LSPS 1 (étudiants de la Faculté de Santé)
- 2- Médecine depuis LAS 1 (étudiants d'autres composantes ou autres structures selon accords)
- 3- MMOP depuis LSPS 2&3 et LAS 2&3 (étudiants de la Faculté de Santé et d'autres composantes ou autres structures selon accords)

La répartition des places entre ces 3 groupes se fait au prorata.

Le jury se réserve le droit de ne pas pourvoir toutes les places si les étudiants n'ont pas le niveau, et donc de laisser des places vides.

Nous sommes partis du constat qu'il y avait un fort déséquilibre entre les chances de succès entre les différentes filières. Alors nous avons soumis cette proposition à la DGESIP qui nous a confirmé que nous sommes dans les règles des arrêtés de la licence.

Nous avons regroupé les options 1 et 2 en une seule option santé composée de 2 modules, l'un accessible en 1^{ère} année et l'autre en 2^{ème}.

Dans la loi, il n'y a pas d'obligation de refaire un module santé en 2^{ème} année s'il a été validé en 1^{ère}. Cependant nous avons tranché assez rapidement ce point pour rendre impossible la situation où un étudiant passerait en 3^{ème} année de licence sans avoir fait de médecine du tout pendant 2 ans, s'il l'avait validé en 1^{ère} année. L'idée étant qu'il continue à avoir une teinte santé pendant 2 ans. Car nous avons constaté que les résultats des étudiants qui venaient de LAS étaient moins bon en 2^{ème} année de médecine. D'où l'idée, lors d'un séminaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de faire un module de remédiation, qui

ne serait pas inclus dans la licence mais plutôt axé à l'atterrissage de ces étudiants une fois qu'ils sont admis en médecine.

Les critères de recevabilité en MMOP diffèrent selon les 3 groupes.

Le groupe 1 suit les règles communes, le groupe 2 doit valider le module 1 en session 1 en plus. Dans le groupe 3, les LAS 2 doivent valider le module 2 en plus, et les LAS 3 doivent valider au moins 4 UE de 3 ECTS sur l'ensemble de l'option santé (diapositive n°6).

Pour obliger les étudiants à continuer à faire de la santé de manière « perpétuelle ».

Les épreuves MMOP sont organisées en 2 groupes :

- « écrit », QCM sur tablette, avec un système d'algorithme qui permet de compenser les différences de notations des différentes composantes (pour les LAS disciplinaires)
- « oral », qui est un point clef de contestation. Les étudiants déposent des recours essentiellement pour les oraux. Depuis 2 ans à la Faculté de Santé, nous suivons scrupuleusement les règles de composition des jurys et sous jurys. Les épreuves d'oral ne sont pas différenciées selon les 3 groupes de parcours (diapositive n°7).

Les modalités d'accès aux filières MMOP sont adoptées à l'unanimité des membres, présents et représentés.

- **Rectification des M3C – (Durée stage DFGSM 2 et 3) – Vote**

Laurence Le Cleach

Laurence Le Cleach est responsable pédagogique en collaboration avec Mehdi Khellaf pour les 2^{ème} et 3^{ème} année dont les effectifs ont considérablement augmenté.

Les étudiants de DFGSM3 font un stage hospitalier durant le 1er semestre, les étudiants de DFGSM2, pendant le 2ème semestre.

Il y a quelques années, ces stages étaient d'une durée de 2 fois 5 semaines. Compte tenu des effectifs, on en était arrivés à devoir mettre dans chacun des services, un nombre très important d'étudiants par service, qui était devenu incompatible avec un encadrement raisonnable au lit du malade entre autre. Donc il a été décidé, en accord avec les responsables de la scolarité, des stages, et de garde, de couper la promotion en 2, et de leur faire faire à chacun 2 fois 3 semaines de stages, de façon à ce qu'ils bénéficient de meilleures conditions d'encadrement, au prix d'un stage plus court.

Il y a également désormais un stage de pré-externat pour les DFGSM3 à la fin de leur 3ème année d'une durée d'un mois qui compense en partie cette perte de durée de stage.

Les changements de durée des stages de DFGSM sont adoptés à l'unanimité des membres, présents et représentés.

- **Modifications des M3C – (DFASM 3) – Vote**

Philippe Le Corvoisier

Philippe Le Corvoisier explique que les responsables pédagogiques du DFASM3, souhaitent proposer une modification des modalités d'évaluation en fin de DFASM3.

Les étudiants doivent valider une épreuve écrite, inchangée, et une orale qui a pour objectif de voir quelles sont leurs capacités cliniques au contact d'un patient.

Les années précédentes cette épreuve était sous la forme d'un examen structuré qui correspondait à l'évaluation par l'étudiant d'un patient d'un service de l'hôpital, devant 2

hospitalo-universitaires. L'étudiant faisait une synthèse après l'examen clinique du patient et un jeu de rôle était mis en place.

On avait envisagé de faire transformer cet ECS en un ECOS, dans le cadre de la généralisation des ECOS, mais en rediscutant le programme de l'année avec les autres enseignants au mois de septembre, nous nous sommes rendus compte que cette mise en place serait très lourde et que l'on a plutôt probablement intérêt à la tester sur les étudiants des années antérieures, qui eux, vont être évalués dans le cadre des EDN sous la forme d'ECOS. Nous souhaitons donc rester sur un ECS pour les DFASM3 de cette année, sachant que celle-ci sera la toute dernière car ensuite, on passe à l'ECOS de manière réglementaire.

La proposition de revenir aux ECS pour la dernière année de DFASM3 est adoptée à l'unanimité des membres, présents et représentés.

VI. Département Master :

- **Master 1 Santé – modifications des M3C – Vote**

Florence Canoui-Poitrine et Julie Marcus

Annexe 6

Florence Canoui Poitrine indique que ces modifications concernent les 2 Masters 1 (Santé et Bio-Santé) pour les étudiants en médecine.

Jusqu'à présent, on leur demandait de valider des UE de Master, mais avec la réforme du 2nd cycle, le fait de valider un Master 1, va leur permettre de valider des points de parcours. Donc à partir de cette année, on demande aux étudiants de bien identifier un Master dans lequel ils vont vouloir faire leurs UE et de choisir leurs UE à l'intérieur d'un seul et même Master.

La structuration de la maquette a donc été revue, sans changement dans les UE, mais le point important est la mutualisation des UE qui pouvaient l'être entre les 2 Masters 1, de façon à ce que quand ils font un choix d'une UE au 1er semestre, ils ne se sentent pas coincés dès le départ alors qu'ils disent souvent ne pas encore savoir quel Master 1 ils souhaitent choisir. Nous avons l'obligation légale de proposer 2 maquettes distinctes, mais on a créé un tronc « très commun » avec environ 70% d'UE communes.

Florence Canoui-Poitrine ajoute que les étudiants de DFGSM2 n'ont pas apprécié ce changement et ont demandé à revenir à l'état antérieur. Notons que depuis 2 ans, on est rappelés à l'ordre par l'UPEC Central parce que cette délivrance de 2 diplômes à la fois était considérée comme trop « floue », on ne pouvait donc pas délivrer les attestations de réussite. Ce qui était évidemment problématique. On a donc trouvé ce compromis, du tronc commun, pour garder 2 masters différents, et être « dans les clous » réglementairement parlant, tout en ayant mutualisés les UE sur la majeure partie.

Un travail de communication est maintenant nécessaire auprès des étudiants pour leur expliquer qu'ils ont tout intérêt à choisir des UE mutualisées pour avoir le choix par la suite.

Le Doyen rappelle l'importance de suivre les règles.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des membres, présents et représentés.

- **Master 2 Neurosciences du mouvement – modifications des M3C – Vote**

Florence Canoui-Poitrine et Julie Marcus

Annexe 6

L'UE *Demandes Fonctionnelles et Adaptations Tissulaires* ne peut plus être proposée car son porteur est en disponibilité. Elle est donc remplacée par l'UE *Recherche en Biomécanique* portée par Mustapha Zidi. Le nombre d'ECTS reste inchangé.

Cette modification d'UE est adoptée à l'unanimité des membres, présents et représentés.

VII. Résultats ECNi 2022 – Information

Florence Canoui-Poitrine

Annexe 7

Cette année la répartition des 176 étudiants en médecine de la Faculté est assez différente des autres années. On voit 2 blocs, l'un en dessous des 3000 et l'autre au-dessus. Le rang médian est 4243. On compte 67 étudiants dans les 3000 premiers, ce qui est nettement plus que les années précédentes. Ces résultats ne préjugent pas que les étudiants pourront trouver une spécialité qui leur convient.

Philippe Le Corvoisier ajoute qu'il est assez difficile de voir des évolutions annuelles dans ces chiffres mais que lors de la cérémonie de remise des diplômes du 2nd cycle notamment, on peut noter une réelle satisfaction des étudiants quant à ce qu'ils ont pu obtenir.

VIII. DUFMC : création/renouvellement DU-DIU-CU – Vote

Géraldine Esteva-Tixier

Annexe 8

Géraldine Esteva-Tixier, responsable administrative du DUFMC présente les changements qui interviennent au DUFMC dans les formations :

- 1 création
- 3 modifications
- 1 formation courte
- 4 fermetures
- 8 non-ouvertures

Le DU créé est porté par le Pr Hersant et le Pr Meningaud, c'est un DU d'implantation capillaire qui permettra de répondre à la demande grandissante des patients atteints de calvitie. Cette formation sera en présentiel avec 9h de stage et un mémoire final. Le tarif est de 1900€ avec 20 à 50 places (diapositive n°3).

Concernant les modifications, le DU techniques microchirurgicales du Pr Meningaud voit son tarif augmenter pour couvrir les dépenses (il passe de 1550/1680€ à 3350€) car le matériel et les locations de salles sont chers.

Par ailleurs il y a deux changements de nom dans les DU :

- Le DU *Exploration échographique de la fertilité : de la physiologie à la pathologie thérapeutique* devient le DU *Exploration échographique de la fertilité et endométriose : de la gynécologie normale au pathologique*
- Le DU *Démocratie sanitaire – médicament – patient partenaire* devient le DU *Patients Partenaires pour le Médicament et la Démocratie en Santé*

Pour finir Le DU *artificial intelligence in pathology* est transformé cette année en une formation courte. 3 jours de séminaires sur 20h pour une participation de 320€. Les

formations courtes sont encouragées car elles permettent de tester le public d'un DU, d'en faire la promotion et sont beaucoup moins lourdes en terme de montage.

Pour les fermetures, 4 formations sont annoncées :

- DIU Pratiques chirurgicales endovalvulaires et endovasculaires cardiaques
- DU Prise en charge médico-judiciaire des victimes de violences sexuelles
- DU Médecine humanitaire et gestion de crises sanitaires et des populations vulnérables
- DIU Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale

8 formations n'ouvriront pas cette année :

- DU Zoonoses liées aux tiques
- DU Douleurs chroniques et posturologie
- DU Antibiothérapie parentérale au domicile
- DU Bon usage des anti-infectieux dans les structures de soins de séjour prolongé
- DU Artificial Intelligence In Pathology (remplacée par la formation courte, diapositive n°7)
- DIU Dermatologie infectieuse et tropicale
- DU Neurorééducation du mouvement
- DU Hypnose ericksonienne module 1

Les créations et renouvellements de DU sont acceptés à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

IX. Recherche : contrat quinquennal IMRB 2026 – Information

Jorge Boczkowski

Annexe 9

Jorge Boczkowski rappelle que nous avons lancé un appel d'offre pour trouver un porteur du prochain contrat quinquennal de l'IMRB (2026-2030). La candidature de Christophe Combadière a été retenue.

Christophe Combadière est un scientifique Directeur de recherche de 1^{ère} classe à l'INSERM ; il dirige depuis 10 ans un centre de recherches sur l'immunité, l'infection et inflammation à la Pitié Salpêtrière (CIMI) qui est une UMR Sorbonne Cité/INSERM/CNRS.

Il connaît très bien l'éco-système Inserm/université et sa thématique de recherche autour de l'immunité, l'infection et l'inflammation colle avec un des axes fort et lisible de notre centre et du CHU. Christophe Combadière portera le projet pour le prochain contrat qui débutera en 2026.

Jorge Boczkowski présente le rétroplanning du processus :

- Début mandat : Janvier 2026
- Discussion tutelles : printemps 2025
- Visite HCERES : automne 2024
- Dépôt dossier : début juin 2024

- SAB : automne 2023 (avis des experts et des tutelles)
- Retraite IMRB : mai 2023
- Journée (États généraux de la recherche) : printemps 2023
- Préparation de la nouvelle structuration: hiver- printemps 2023
- Rencontre des équipes: automne 2022-hiver 2022

Les réunions avec les responsables d'équipes actuels de l'IMRB ainsi que ceux des unités de recherche upec qui souhaitent rejoindre l'Institut vont débuter. Elles seront animées par Christophe Combadière, Frédéric Relaix et Jorge Boczkowski et auront lieu de mi-octobre 2022 à mi-février 2023.

Tous ces travaux de préparation de la nouvelle structuration scientifique du centre aboutiront au printemps 2023 à une nouvelle édition des états généraux de la recherche, puis une réunion plus large pour l'ensemble de la communauté avant l'été.

A l'automne 2023 une première version du dossier sera envoyée à un Comité Scientifique Advisory Board composé d'experts français et étrangers que nous sollicitons . Cela permettra des ajustements si nécessaire en vue du dépôt officiel en juin 2024.

Jorge Boczkowski rappelle quels sont les critères vis-à-vis de l'INSERM pour définir une équipe de recherche .

Le critère principal est le critère scientifique , le bilan (activité scientifique), les contrats , la renommée de l'équipe, le rayonnement etc..et le projet de recherche.

Il aborde ensuite les critères plus administratifs , le nombre d'ETP (les petites équipes sont fragiles) , l'âge du porteur (qui doit faire la totalité contrat), le nombre de Chercheur plein temps (au moins 1 obligatoirement) etc..

Le Doyen ajoute que c'est un processus qui va beaucoup nous occuper et que le timing des travaux du Bâtiment de Biologie (BRB) sera un élément essentiel pour générer une attractivité globale, mais surtout pour le SAB, grâce à ces nouvelles surfaces de recherche qui seront offertes.

Pauline Etienne-Jeannette - Thomas Miralles

Jorge Boczkowski dit que depuis quelques mois certains chercheurs de statut Inserm l'ont contacté, le contexte parisien étant un peu tendu ces derniers temps. Des surfaces à offrir et des plate-formes de qualité sont des atouts incontestables pour l'attractivité des chercheurs.

X. Campagne d'emploi : BIATSS – vote

Pierre Wolkenstein et Aurélie Sitter

Annexe 10

Chaque année la DRH demande un point sur les demandes.

On les a classés en 2 types :

- « Classique » : demandes de création (certaines ont été faites en cours d'année, donc hors campagne, alors elles sont régularisées maintenant), passages en CDI.
- Ouverture de concours : pour pérenniser les personnes sur des postes actuellement en CDD.

Concernant le budget, certains postes sont sur des ressources propres, comme le DUFMC, d'autres sont au niveau de l'université, par exemple un repyramidage pour la catégorie supérieure qui coûte plus, et nous ne sommes pas la seule UFR à en demander, donc ces demandes ne seront pas toutes acceptées. Pour information, la masse salariale représente 70% du budget de l'université.

Ce point est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

XI. Conseil de l'UFR : Point élection : renouvellement des membres du conseil – Information

Pierre Wolkenstein

Le Doyen indique que le conseil siège depuis 4 ans, nous devons donc pratiquer l'exercice démocratique du vote, par voie électronique dorénavant. Ces élections ne coïncidaient pas avec les élections étudiantes ce qui fait un décalage qui n'était pas souhaitable pour une synchronisation du travail de tous avec des conseillers élus de manière séquentielle.

Nous avons donc repoussé les nôtres et avancé celles des étudiants, ce qui nous conduirait à avoir des élections entre la dernière semaine de janvier et la première semaine de février 2023. Un travail des acteurs démarrera dès la première semaine de novembre 2022.

Le conseil de gestion élira un nouveau Doyen pour 5 ans en décembre 2023. Il y a également un décalage avec le conseil de gestion qui a lieu tous les 4 ans.

Le Doyen invite les étudiants à réfléchir au fait d'inclure les autres étudiants que ceux de médecine, à savoir ceux de licence et ceux des IFSI, dans le processus électoral, avec la nécessité de prévoir des listes par corps électoral notamment.

Le Doyen précise que l'instrument de communication de l'UPEC c'est :
[l'adresse email @u-pec.fr](mailto:@u-pec.fr)

XII. UFR de Santé : Point travaux

Pierre Wolkenstein

Les travaux ont commencé, et des étudiants scandent que nous avons « la faculté la plus moche de France », mais c'est pour qu'elle devienne la plus belle dans quelques années. Le Doyen assure que tout le monde sera gagnant et que le calendrier est respecté, aucune difficulté non-attendue n'est à signaler. Le Doyen remercie la directrice d'Henri Mondor qui a aidé pour le problème attendu des stationnements. Il encourage à plus de communication avec l'hôpital car la faculté et l'hôpital vivent sous le même toit.

Le Doyen précise que Claude Lacheney prend soin de faire en sorte qu'il n'y ait pas de bruit de travaux pendant ce conseil.

Le Doyen de la Faculté de Santé



Pierre Wolkenstein

Supports pédagogiques dématérialisés concernant les gestes techniques infirmiers :

VIDESI,

un projet institutionnel du GHU Henri Mondor et
Albert Chenevier

Emmanuelle Kempf & Caroline Barau

Conseil de gestion

Université Paris Est Créteil

22 septembre 2022

Plan

- Introduction
- Objectif
- Méthodes
- Résultats
- Discussion
- Bibliographie

Introduction

- Profession d'infirmiers diplômés d'Etat (IDE)
- Gestes infirmiers
 - sécurité des patients
- Formation des étudiants en soins infirmiers (ESI)
 - Universitarisation 2008
 - Nouveaux métiers
 - Articulation théorie – pratique
 - Encadrement
 - Enseignement distanciel

Objectif

- Production de supports pédagogiques vidéo concernant la réalisation de gestes techniques liés à la pratique de l'oncologie médicale, à destination des étudiants en soins infirmiers.

Méthodes : Collaboration pluridisciplinaire

- Recommandations nationales et institutionnelles du groupe hospitalo-universitaire (GHU) Henri Mondor et Albert Chenevier (HMAC)
- Référentiels pédagogiques des IFSI Henri Mondor et Emile Roux du GHU
- Acteurs :
 - Deux binômes d'IDE du service d'oncologie médicale du GHU HMAC,
 - Les responsables pédagogiques des IFSI Henri Mondor et Emile Roux,
 - La cadre responsable Qualité du département médico-universitaire (DMU) Cancer et Spécialités du GHU HMAC,
 - La direction du pôle Coordination des soins paramédicaux,
 - L'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière (EOHH),
 - Le service d'oncologie médicale,
 - Le service d'hémovigilance,
 - Le service de pédagogie paramédicale de l'université Paris Est Créteil (UPEC),
 - Le centre d'ingénierie et de développement pédagogique (CIDP) de l'UPEC.

Méthodes : Sélection des gestes infirmiers

- La mise de gants stériles,
- La manipulation d'une chambre implantable avec pose d'aiguille de Huber,
- La manipulation d'une chambre implantable avec retrait d'aiguille de Huber,
- La mise en route d'une pompe d'administration de morphine en vue de l'analgésie auto-contrôlée par le patient,
- La pose de sonde urinaire chez la femme,
- La pose de sonde naso-gastrique en vue d'une alimentation entérale,
- La pose de sonde naso-gastrique d'aspiration,
- La pose d'une nutrition entérale sur une gastrostomie percutanée,
- La transfusion de culots globulaires rouges.

Méthodes : Constitution des supports virtuels

- 1^{ère} étape :
 - constitution de supports pédagogiques sous forme de diaporamas .ppt
 - « avant le geste », « le geste », « après le geste », « remerciements »
- 2^{ème} étape :
 - rédaction de scripts .xls
 - réalisation des vidéos déléguée à une entreprise de sous-traitance
 - montage par le CIDP de l'UPEC
- 3^{ème} étape :
 - transformation en supports vidéo .mp4
 - insertion des vidéos et des séquences en motion design

Résultats : acteurs impliqués

- Kern Portelli et Laëtitia David, Loïc Carmasol et Melissa Anastassiades pour les deux binômes d'IDE du service d'oncologie médicale du GHU HMAc,
- Mmes Christine Poac et Nadine Lancelle pour les responsables pédagogiques des IFSI Henri Mondor et Emile Roux, respectivement,
- Mme Christèle Marie pour la cadre responsable Qualité du DMU Cancer et Spécialités du GHU HMAc,
- Mme Malika Tahlaïti - Loget pour la direction du pôle Coordination des soins paramédicaux,
- le Dr Emmanuelle Kempf et le Pr Christophe Tournigand pour le service d'oncologie médicale,
- le Pr Jean-Winoc Decousser pour l'EOHH,
- les Dr Christelle Galita et Edith de Meyer pour le service d'hémovigilance,
- le Dr Caroline Barau pour le Département des Etudes Paramédicales de l'UPEC,
- Mme Magali Vergnes et son équipe du CIDP de l'UPEC.

Résultats : calendrier

- Décembre 2020 – mai 2021
 - 9 diaporamas
 - 9 scripts
- Capture vidéo 9 et 10 juin IFSI Henri Mondor par Image du Monde
- Juin 2021 – septembre 2021
 - Montage
- Relecture et validation continue
- Mise en accès sur Cristolink

Résultats : démonstration

- <https://video.u-pec.fr/channels/videsi/>

Discussion

- Pertinence de la réalisation de supports pédagogiques dématérialisés pour la formation IDE
 - Mannequin, simulations, smartphones
 - Épidémie Sars Cov2
- Vigilance
 - Formation et accompagnement des formateurs
 - Environnement d'apprentissage ressemblant au terrain
 - Addiction

Discussion

- Perspectives
 - Diffusion aux 10 IFSI GHU HMAC (2 500 étudiants)
 - Diffusion hors GHU HMAC
- Evaluation de la plus-value



“Since your dad is a nurse, he can’t stop pointing out all the mistakes in my favorite nursing TV show. So, I have to put him on mute.”

Licence 2 Sciences pour la Santé

Modifications du contrôle des
connaissances 2022-2023

Licence 2 – Semestre 4 (Options) Annexe 2

UE Option Spécialisée 1 au choix (3 ECTS) – Plafond 90 étudiants



Bio-informatique

Denis Mestivier
Stéfano Caruseau

Neurosciences

Marine Lunven
Piotr Topilko
Olivier Stettler

Biomécanique

Sophie Féréol
Guillaume Carteaux

Biologie Moléculaire approfondie

Michele Bonioto

Sciences politiques en santé

David Smadja
Fabien Carrié

Gestion des organismes publiques de santé

Alvin Panjeta

Philosophie du corps

Elodie Boubllil

Epidémiologie

Tarik El Aarbaoui

UE Option Spécialisée 2 au choix (3 ECTS) – Plafond 90 étudiants

Bio-statistiques approfondies

Etienne Audureau

Génétique

Michele Bonioto

Pharmacologie

Bijan Marzan-Galeh

Handicap et Réadaptation

Maud Pradines
Nicolas Bayle

Géographie de la santé

Léa Prost
Emmanuelle Faure

Santé et maladie

Roberto Poma
Thibault Miguet

Philosophie et santé

Elodie Boubllil

Droit de la santé

Thibault Lahalle

UE S4 – M3C- 2022-2023

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Type d'enseigne- ment	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP
UE	UE spécialisée au choix 1 et 2	Oblig. à choix	6			
	<i>Biostatistique approfondie</i>	Oblig. à choix	3	13,0	12,0	
	<i>Biomécanique</i>	Oblig. à choix	3	18,0	6,0	
	<i>Neurosciences approfondie</i>	Oblig. à choix	3	28,0	2,0	
	<i>Génétique humaine</i>	Oblig. à choix	3	20,0	10,0	
	<i>Pharmacologie</i>	Oblig. à choix	3	24,0	6,0	
	<i>Bioinformatique</i>	Oblig. à choix	3	12,0		18,0
	<i>Bio mol approfondie</i>	Oblig. à choix	3	20,0	10,0	
	<i>Droit social, droit de la santé</i>	Oblig. à choix	3	20,0		
	<i>Philosophie du corps</i>	Oblig. à choix	3	12,0	18,0	
	<i>Epidémiologie</i>	Oblig. à choix	3	24,0	6,0	
	<i>Santé et maladie : approches littéraires et philosophiques</i>	Oblig. à choix	3	12,0	18,0	
	<i>Géographie de la santé: des enjeux aux méthodes</i>	Oblig. à choix	3	12,0	18,0	
	<i>Philosophie de la santé</i>	Oblig. à choix	3	12,0	18,0	
	<i>Handicap et réadaptation</i>	Oblig. à choix	3	20,0	8,0	
	<i>Sciences politiques pour la santé</i>	Oblig. à choix	3	24,0		
	<i>Gestion des organisations publiques de santé</i>	Oblig. à choix	3	24,0		

**2 Options
obligatoires
à choix**

6 ECTS

2021-2022

CM : 12h

6 TP : 18h



2022-2023

CM : 10 h

3 TP : 20h

UE S4 – M3C- 2022-2023

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
		Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance					
		Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen	Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuve terminale/Examen					
		Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%			
UE	Bio-informatique			30	3	70							100		100		
	Neurosciences					100							100		100		
	Biomécanique					100							100		100		
	Bio moi approfondie					100							100		100		
	Sciences politiques pour la santé					100							100		100		
	Gestion des organisations publiques de santé	50			2	50							100		100		
	Philosophie du corps	25	15		2	60							100		100		
	Epidémiologie					100							100		100		
UE	UE spécialisée au choix 2																
	Bio-statistiques approfondies					100							100		100		
	Génétique humaine					100							100		100		
	Pharmacologie					100							100		100		
	Handicap et réadaptation					100							100		100		
	Géographie de la santé: des enjeux aux méthodes	25	25		2	50							100		100		
	Santé et maladie : approches littéraire et philosophique	25	25		2	50							100		100		
	Philosophie et santé	25	15		2	60							100		100		
	Droit social, droit de la santé					100							100		100		

2021-2022

3 TP : 30%

Exam : 70%



2022-2023

CCI

3 épreuves 100%

CR de TP

Licence Sciences pour la Santé - 3^{ème} année Modifications des M3C

Carole Hénique et Sébastien Mulé

Tronc Commun - 30 ECTS

Bases moléculaires
en Oncologie
(3 ECTS) – A. DUPUY

Immunologie /
Hématologie
(3 ECTS) – A.
THIOLAT

Biochimie : Human
Nutrition
(3 ECTS) – R.
FORESTI

Psychologie et
sociologie –
anthropologie en
santé
(3 ECTS) – M.
LUNVEN

Projet professionnel
et personnel
(3 ECTS) - P. DOS
SANTOS et D.
MANCEAU

Maladies génétiques
et maladies rares
(3 ECTS) – M.
BONIOTTO et A.
LUNATI-ROZIE

Biologie et
pathologies du
vieillessement
(3 ECTS) – L. BOYER

Compétences
numériques et
informationnelles
(3 ECTS) - Y. SENOVA
et S. CARUSO et T. EL
AARBAOUI

Techniques, vie,
société : enjeux
contemporains en
santé (3 ECTS) – D.
SIMARD

Anglais
(3 ECTS) – F. TISON-
HARINTE

Licence Santé 3e année

Tronc Commun - 30 ECTS

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Nombre d'ECTS	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP
	Tronc Commun	30	204,0	74,0	9,0
UE	Bases moléculaires en oncologie	3	20,0	8,0	0,0
UE	Immunologie/Hématologie	3	25,5	4,0	0,0
UE	Biochimie : Human Nutrition – Principles and applied nutrition	3	24,0	2,0	4,0
UE	Biologie moléculaire et génétique : Maladies génétiques et maladies rares	3	23,0	4,0	3,0
UE	Biologie et pathologies du vieillissement	3	30,0	0,0	0,0
UE	Compétences numériques et informationnelles	3	14,0	8,0	2,0
UE	Psychologie et sociologie en santé	3	12,0	14,0	0,0
UE	Technique, vie, société : enjeux contemporains en santé	3	28,0	0,0	0,0
UE	Projet professionnel et personnel	3			
ECUE	<i>Préparation du stage</i>	2	0,0	16,0	0,0
ECUE	<i>Post-stage</i>	1	0,0	14,0	0,0
UE	Anglais	3			
ECUE	<i>Modules</i>	2	21,5	0,0	0,0
ECUE	<i>Cycle de conférences</i>	1	6,0	4,0	0,0

Licence Santé 3e année

Tronc Commun - 30 ECTS

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général						Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
		Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Examen		2ème session / 2de chance			
		Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen					Epreuve terminale/Examen			
		Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
UE*	Bases moléculaires en oncologie					100			100		100		
UE*	Immunologie/Hématologie					100			100		100		
UE*	Biochimie : Human Nutrition – Principles and applied nutrition					70	10	20	100		100		
UE*	Biologie moléculaire et génétique : Maladies génétiques et maladies rares	20			2	80			100		100		
UE*	Biologie et pathologies du vieillissement					100			100		100		
UE	Compétences numériques et informationnelles	80				20			100		100		
UE	Psychologie et sociologie en santé					100			100		100		
UE	Technique, vie, société : enjeux contemporains en santé					100			100		100		
UE	Projet professionnel et personnel	100			2				100		100		
ECUE	Préparation du stage								100		100		
ECUE	Post-stage								100		100		
UE	Anglais					100			100		100		
ECUE	Modules					100			100		100		
ECUE	Cycle de conférences					100			100		100		

M3C spécifiques:

- UE* avec note seuil à 7/20

Parcours au choix - 30 ECTS

Parcours Biomédecine (BioMed) Responsables : F. RELAIX et C. HENIQUE

Techniques d'analyses en Biomédecine (6 ECTS) – C. HENIQUE

Modélisation, Etudes précliniques, Gestion des échantillons biologiques (6 ECTS) – C. HENIQUE

One Health (3 ECTS) – F. BOTTEREL

Biotechnologies et médecine (6 ECTS) – P. LAFUSTE et H. ROUARD

Réglementation et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la santé (3 ECTS) – C. JUNG et N. OUBAYA

Stage (6 ECTS) – A. DER VARTANIAN

Parcours Santé Publique (SP) Responsables : F. CANOUI-POITRINE et L. SEGAUX

Economie de la santé (5 ECTS) – Y. VIDEAU

Géographie de la santé (3 ECTS) – E. FAURE et L. PROST

Gestion de la qualité et des risques en santé (2 ECTS) – A. PANJETA et C. RIEUX

Réglementation et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la santé (3 ECTS) – C. JUNG et N. OUBAYA

Biostatistiques (3 ECTS) – E. AUDUREAU et S. CARUSO

Promotion et prévention de la santé (3 ECTS) – C. LAFONT, JP REGNAUX, D. TELON

Gestion d'un projet de recherche clinique (2 ECTS) – L. BROUARD et C. BARAU

Epidémiologie (3 ECTS) – T. EL AARBAOUI et L. SEGAUX

Stage (6 ECTS) – A. DER VARTANIAN

Licence Santé 3e année

Parcours au choix - 30 ECTS

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Nombre d'ECTS	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP
	Parcours Biomédecine	30	187,5	58,5	44,0
UE	Techniques d'analyses en Biomédecine	6	30,0	18,0	12,0
ECUE	<i>Analyses biologiques</i>	2	4,0	4,0	12,0
ECUE	<i>Analyses en imagerie</i>	2	14,0	6,0	0,0
ECUE	<i>Analyses en bioinformatique</i>	2	12,0	8,0	0,0
UE	Modélisation, Etudes précliniques, Gestion des échantillons biologiques	6	34,0	10,0	4,0
UE	Biotechnologies et médecine	6	50,0	10,0	0,0
UE	One Health	3	30,0	0,0	0,0
UE	Réglementation et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la santé	3	26,0	4,0	0,0
UE	Stage	6			
	Parcours Santé Publique	30	145,0	106,0	4,0
UE	Réglementation et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la santé	3	26,0	4,0	0,0
UE	Economie appliquée à la santé	5	24,0	36,0	0,0
UE	Gestion d'un projet de recherche clinique	2	18,0	4,0	4,0
UE	Géographie de la santé	3	12,0	18,0	0,0
UE	Gestion de la Qualité et des risques en Santé	2	12,0	12,0	0,0
UE	Biostatistique	3	13,0	12,0	0,0
UE	Epidémiologie	3	20,0	10,0	0,0
UE	Promotion et prévention de la santé	3	20,0	10,0	0,0
UE	Stage	6			

Licence Santé 3e année

Parcours au choix - 30 ECTS

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général								Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire	
		Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance	
		Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen	Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen				
		Ecrit %	TP %	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %
UE	Parcours Biomédecine												
UE	Techniques d'analyses en Biomédecine		40		60					100		100	
ECUE	Analyses biologiques		40		60					100		100	
ECUE	Analyses en imagerie		40		60					100		100	
ECUE	Analyses en bioinformatique	100		2						100		100	
UE	Modélisation, Etudes précliniques, Gestion échantillons biologiques				100					100		100	
UE	Biotechnologies et médecine				100					100		100	
UE	One Health				100					100		100	
UE	Réglementation, droit, éthique				100					100		100	
UE	Stage								100			100	

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général								Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire	
		Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance	
		Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen	Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen				
		Ecrit %	Oral %	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %
UE	Parcours Santé Publique												
UE	Réglementation et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la santé				100					100		100	
UE	Economie appliquée à la santé					50	50	3		100		100	
UE	Gestion d'un projet de recherche clinique		50	2	50					100		100	
UE	Géographie de la santé	25	25	2	50					100		100	
UE	Gestion de la Qualité et des risques en Santé					100		3		100		100	
UE	Biostatistique				100					100		100	
UE	Epidémiologie				100					100		100	
UE	Promotion et prévention de la santé		50	2	50					100		100	
UE	Stage								100			100	

Demande d'ouverture de la 3e année de Licence Sciences pour la Santé en alternance

(Parcours Santé Publique et Parcours Biomédecine)

Carole Hénique et Sébastien Mulé

Version « en apprentissage » de la Licence 3 Sciences pour la Santé (SpS)

L'apprentissage, c'est de permettre à un étudiant de préparer un diplôme tout en apprenant un métier de la santé et à l'entreprise de répondre ou d'anticiper les besoins en compétences



L'apprenti : étudiant inscrit en Licence 3 Sciences pour la Santé



L'entreprise : encadrement par un maître d'apprentissage



Le Centre de Formation par Apprentissage (CFA)

- Rythme aménagé pour alterner cours à l'université (CFA) et travail en entreprise
 - 402h en CFA et 1607h en entreprise
 - 3 semaines CFA/3 semaines entreprise
- Signature d'un contrat d'apprentissage (rémunération)
- Acquisition d'une expérience professionnelle (réseau professionnel)

Aspects administratifs de l'ouverture à l'apprentissage de la L3 Sciences pour la Santé

- ✓ **Contrat d'apprentissage** : ouverture en FA avec le CFA UPEC (Mauricette Jarry, Marc Poncin et rdv avec VP FTLV et VP CFVU)
- ✓ **Eligibilité de l'ouverture de cette formation à l'apprentissage**
 - Formation ouverte en formation Initiale (FI)
 - Formation pour préparation d'un diplôme enregistré au Répertoire National de Certification Professionnelle (RNCP) : RNCP n°25172
- ✓ **Date d'ouverture souhaitée** : Rentrée universitaire 2023-2024
- ✓ **Métiers visés (*liste non exhaustive*)** :
 - Parcours Santé Publique
 - Technicien d'études en Santé Publique
 - Chargé de mission, Chargé de projet en prévention et promotion de la santé
 - Parcours Biomédecine
 - Technicien de recherche en biotechnologies (laboratoire privé ou académique)
 - Technicien de laboratoire en biologie (laboratoire d'analyse médicale, public ou hospitalier, autres laboratoires de biologie,..)
- ✓ **Formation FA incompatible avec la candidature MMOP**

* CFA : Centre de Formation des Apprentis, VP : Vice-présidence, FTLV : Formation Tout au Long de la Vie, CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire

Calendrier

- 22/09/2022 : vote en Conseil de Gestion de l'UFR
- 05/10/2022 : passage en CODEV FP
- 12/10/2022 : passage en COF
- 17/10/2022 : vote en CFVU

→ Entrée dans le catalogue de formation UPEC dès janvier

A PREVOIR :

- Informations des étudiants de Licence 2 SpS dès novembre 2022
- Identification des structures d'accueil des apprentis
- Signature des contrats - été 2023

** CODEV FP : Comité de développement de la formation professionnelle, COF : Commission Offre de formations, CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire*

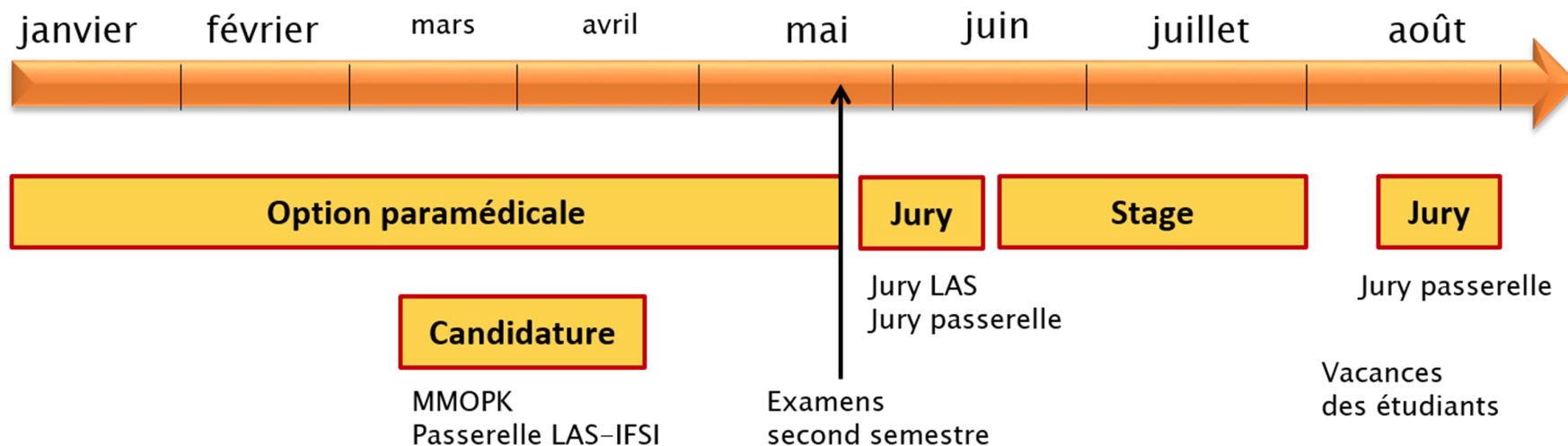
Passerelles Licence Santé et formations paramédicales





1.

Passerelle LSPS-IFSI



8 étudiants de la passerelle 2020-2021 admis en 2^{ème} année d'IFSI :

- 4 étudiants à l'IFSI Henri Mondor
- 3 étudiants sur les IFSI du GHEF
- 1 étudiant à l'IFSI de Melun

Rentrée en 2^{ème} année d'IFSI le 6 septembre 2021



Réussite scolaire des étudiants de la passerelle 2020-2021

1

Unité d'enseignement Semestre 3		Moyenne /20
UE sous responsabilité universitaire	UE 1.2.S3	12,7 ± 1,9 (10,5 - 16,5)
	UE 2.8.S3	12,3 ± 2,0 (8,9 - 14,9)
	UE 2.11.S3	14,6 ± 2,7 (10,7 - 18,0)
UE sous responsabilité IFSI	UE 3.2.S3	12,4 ± 2,2 (8,5 - 14,5)
	UE 3.3.S3	12,6 ± 3,6 (7,0 - 17,0)
	UE 4.2.S3	11,5 ± 3,8 (8,3 - 18,8)
	UE 4.6.S3	11,4 ± 1,1 (10,0 - 13,0)
	UE 5.3.S3	11,9 ± 4,5 (3,0 - 15,5)
	UE 6.2.S3	16,4 ± 1,7 (12,9 - 18,2)
Stages de S3 (% de validation)		100%
Total ECTS acquis		28 ± 3 (21 - 30)

87,5%
de réussite
en moyenne

95,8% de réussite pour les UE sous responsabilité universitaire
81,3% pour les UE à coordination IFSI

Réussite scolaire des étudiants de la passerelle 2020-2021

1

Unité d'enseignement Semestre 4		Moyenne /20
UE sous responsabilité universitaire	UE 1.3.S4	13,1 ± 3,1 (9,0 - 17,0)
	UE 2.7.S4	11,4 ± 1,6 (9,3 - 13,5)
UE sous responsabilité IFSI	UE 3.4.S4	13,6 ± 3,1 (10,5 - 19,5)
	UE 3.5.S4	13,6 ± 3,7 (10,0 - 20,0)
	UE 4.3.S4	14,3 ± 3,0 (12,0 - 19,7)
	UE 4.4.S4	15,6 ± 7,3 (0,0 - 20,0)
	UE 4.5.S4	11,8 ± 2,4 (8,0 - 15,0)
	UE 4.6.S4	15,8 ± 6,4 (0,0 - 19,0)
	UE 5.4.S4	15,1 ± 3,0 (9,3 - 19,5)
	UE 6.2.S4	17,2 ± 2,1 (14,8 - 20,0)
Stages de S4 (% de validation)		93,8%
Total ECTS		27 ± 3 (24 - 30)

91,3%
de réussite
en moyenne

83,3% de réussite pour les UE sous responsabilité universitaire
93,8% pour les UE à coordination IFSI

Réussite scolaire des étudiants de la passerelle 2020-2021

1

Stages :

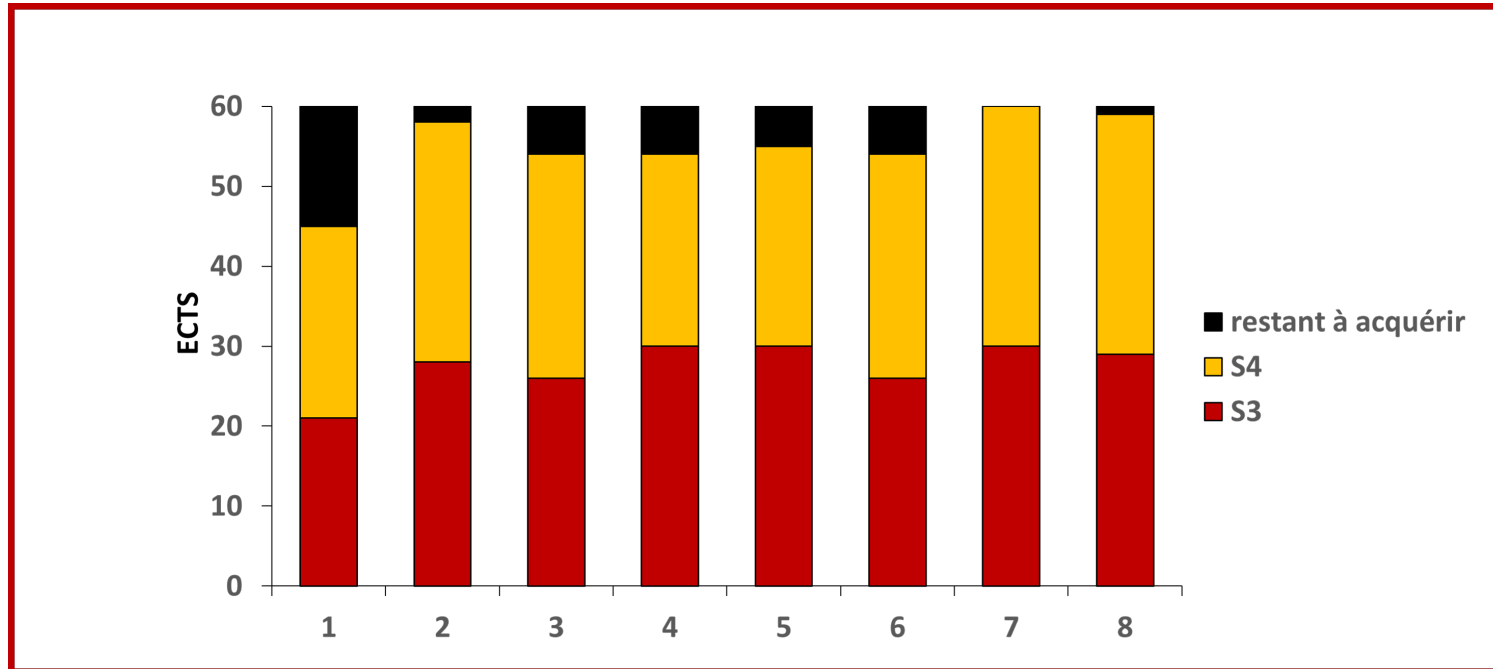
- 8 étudiants /8 ont validé les stages de S3
- 7 étudiants /8 ont validé les stages de S4

« Dettes » de semestre 1 et semestre 2 :

- 8 étudiants /8 ont validé les dettes de S1 et S2

Réussite scolaire des étudiants de la passerelle 2020-2021

1

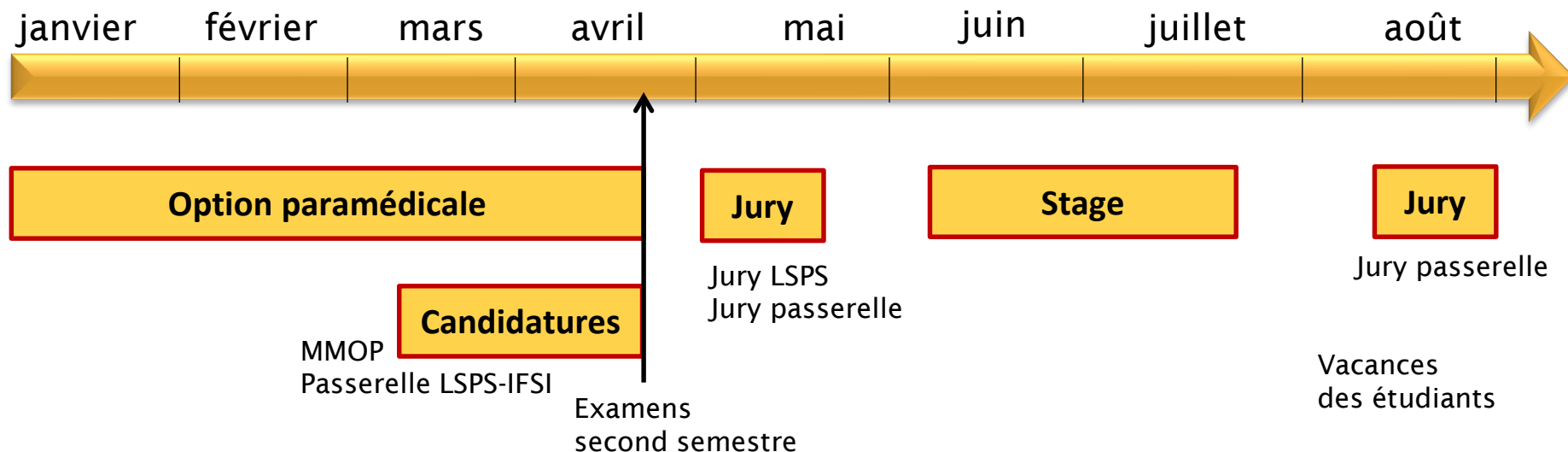


7 étudiants /8 ont acquis au moins 48 ECTS sur 60 sur les semestres 3 et 4 en session 1

CAC fin août 2022 : passage en 3^{ème} année d'IFSI des 8 étudiants de la passerelle



Rentrée en 3^{ème} année d'IFSI le 5 septembre 2022



Les 16 étudiants de la passerelle 2021-2022 admis en 2^{ème} année d'IFSI

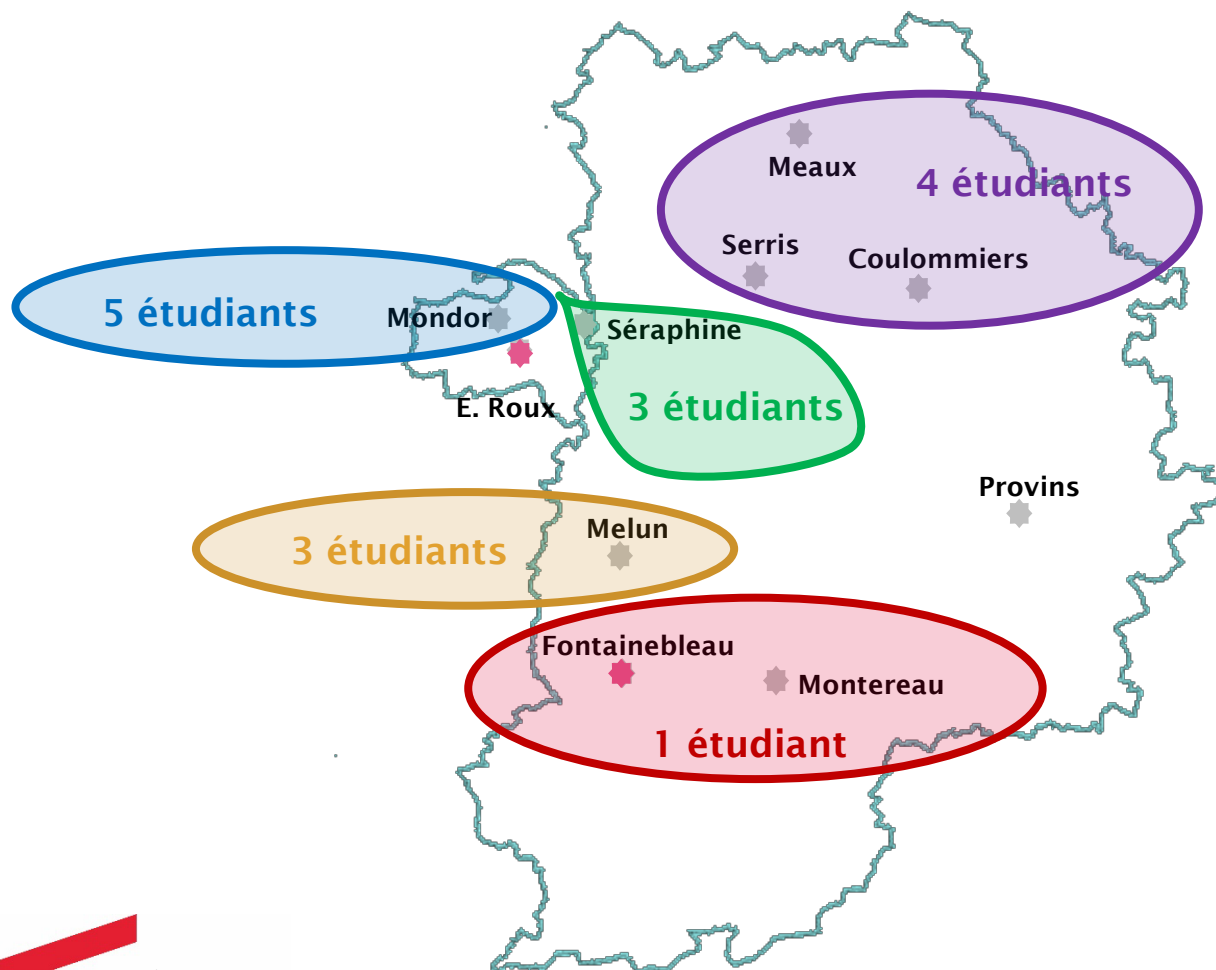
Rentrée en 2^{ème} année d'IFSI le 5 septembre 2022

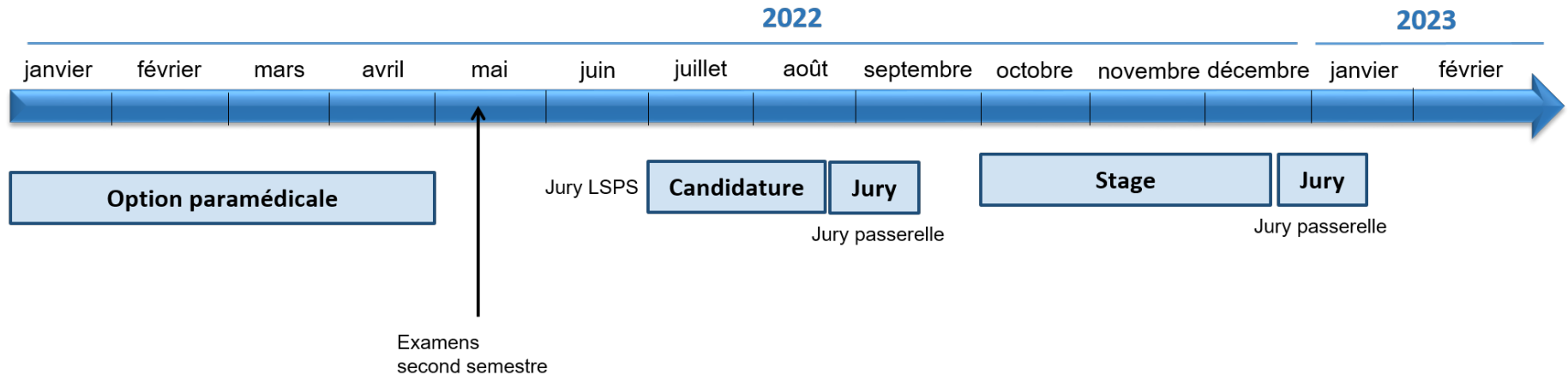


Passerelle 2021-2022 (rentrée de septembre)

1

Répartition dans les 10 IFSI dépendant de l'UPEC (94-77)





1 étudiant de L1 et 6 étudiants de L2 admis sur la passerelle

Rentrée en 2^{ème} année d'IFSI prévue en février 2023 :

- 4 étudiants à l'IFSI Sud-77
- 3 étudiants à l'IFSI Emile Roux



2.

Passerelle LSPS- IFMEM

Passerelle 2021-2022

2

Refonte de l'option paramédicale pour intégrer des enseignements « cœur de métier » spécifiques aux manip radio

- Introduction aux techniques d'imagerie radiologique
- Radioprotection

CEV de sélection des candidats le 24 mai 2022

Calendrier identique :

- Stage de 8 semaines du 7 juin au 29 juillet 2022
- Vendredis pédagogiques à l'IFMEM

Passerelle 2021-2022

2

3 étudiants admis sur la passerelle :

- **Entrée en 2^{ème} année d'IFMEM pour 2 étudiants sur 3**
- 1 étudiant n'a pas validé assez d'ECTS (43 ECTS/60) → entrée en 1^{ère} année d'IFMEM avec dispenses d'UE

Rentrée en 2^{ème} année d'IFMEM le 5 septembre 2022



Modalités d'accès aux filières médicales MMOP

2022-2023

Capacité d'accueil

**Capacité d'accueil en médecine pour l'ensemble
des groupes de parcours :**

250

Capacités dans les autres filières en attente.

3 principaux groupes de parcours d'accès aux filières médicales

Groupe de parcours 1

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) depuis la 1^{ère} année de Licence Sciences pour la Santé (LSPS) à la Faculté de Santé.

Groupe de parcours 2

Médecine depuis la 1^{ère} année des Licences Accès Santé disciplinaires des différentes composantes parties prenantes dans le dispositif accès santé, et, en cas d'accord avec les écoles et facultés concernées, d'autres filières médicales qui seront précisées une fois les accords validés.

Groupe de parcours 3

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) depuis les 2^{ème} et 3^{ème} années des Licences Accès Santé des différentes composantes parties prenantes dans le dispositif accès santé, dont la Licence Sciences pour la Santé.

Répartition des places entre les 3 groupes de parcours

- Un prorata des places est attribué à des étudiant-es inscrit-es en 1^e année de Licence Accès Santé Sciences pour la Santé ;
- Un prorata des places est réservé à des étudiant-es inscrit-es en 1^e année de Licence Accès Santé disciplinaire – option santé ;
- Un prorata des places est réservé à des étudiant-es inscrit-es en 2^e et 3^e années de Licence Accès Santé Sciences pour la Santé et disciplinaire – option santé.

Le jury se réserve le droit de ne pas pourvoir toutes les places des différentes capacités d'accueil dans les filières médicales MMOP.

Option santé 1 et option santé 2 regroupées en 1 seule option composée de 2 modules

Objectif : meilleure adéquation aux termes de la réglementation ministérielle (1 seule option santé).

Public : L.AS disciplinaires.

Module 1 = 12 ECTS, accessible en 1^e année de L.AS disciplinaire.

Module 2 = 9 ECTS, accessible à partir de la 2^e année de L.AS disciplinaire.

Critères pour une candidature recevable

Critères de recevabilité d'une candidature à MMOP différenciés selon les groupes de parcours

Règles communes : validation de l'année de licence en 1^e session et en 1 an.

Groupe de parcours 1 (LSPS1)

Règles communes.

Groupe de parcours 2 (L.AS1 disciplinaires)

Règles communes.

Validation du module 1 de l'option santé en session 1 (au moins 10/20 à chaque UE, sans compensation).

Groupe de parcours 3 (LSPS2 et 3 ; L.AS2 et 3)

Règles communes.

L.AS2 disciplinaire : validation du module 2 (3 UE) de l'option santé en session 1 (au moins 10/20 à chaque UE, sans compensation). Au moins 4 UE de 3 ECTS (12 ECTS) validés sur l'ensemble de l'option santé (validation des UE du module 1 les années précédentes, en session 1 ou 2).

L.AS3 disciplinaire : au moins 4 UE de 3 ECTS (12 ECTS) validés sur l'ensemble de l'option santé. Si nombre d'ECTS validés à l'issue de la L.AS2 insuffisant => repasser les UE manquantes en L.AS3, à valider en session 1.

1^{er} groupe d'épreuve MMOP

1^{er} groupe d'épreuves MMOP = « écrit » (sur tablette ou grilles QCM)

Groupe de parcours 1 (LSPS1)

Classement selon la moyenne de l'année, hors options disciplinaires ou paramédicales et compétences non disciplinaires.

Groupe de parcours 2 (L.AS1 disciplinaires)

Interclassement selon la moyenne de l'année recalculée par la méthode de la variable centrée réduite (harmonisation des échelles de notation entre les disciplines).

Groupe de parcours 3 (LSPS2 et 3 ; L.AS2 et 3)

Interclassement selon la moyenne de l'année hors stages recalculée par la méthode de la variable centrée réduite (harmonisation des échelles de notation entre les disciplines, hors mobilités internationales).

2^e groupe d'épreuve MMOP

2^e groupe d'épreuves MMOP = oral

Epreuves communes aux différents groupes de parcours.

2 Mini Entretiens Multiples (MEM).

2 sujets au choix pour chaque MEM, l'un du champ de la santé, l'autre hors champ de la santé.

Evalue des compétences pertinentes pour exercer un métier de santé et différentes de celles qui ont été évaluées par les épreuves du 1^{er} groupe d'épreuves.

www.u-pec.fr

Conseil de gestion du 22 septembre 2022

VI. Département Master

Rapporteur: Florence Canoui Poitrine

Master 1 Santé & Biologie Santé – modifications des M3C

Une modification rendue nécessaire par :

- La réforme du deuxième cycle des études de médecine (R2C) : l'obtention d'un master (et non pas simplement d'UE de master) permet l'octroi de points de parcours.
- Le cadre réglementaire de l'UPEC, qui dispose d'une accréditation pour **deux mentions différentes de M1** : une mention SANTE et une mention BIOLOGIE SANTE.

Pour permettre l'obtention d'un M1, le choix des UE de master doit se faire au sein d'une même mention. La Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) nous demande de modéliser 2 parcours distincts.

Nous mutualisons, quand cela est possible, les UE entre les 2 mentions.

Master 1 Santé vs Biologie Santé

	BIOLOGIE SANTE	SANTE
SEMESTRE 1	Mécanismes physiologiques des maladies : de la souris à la clinique	Mécanismes physiopathologiques des maladies : de la souris à la clinique
	Médecine Légale 1	Médecine légale 1
	Meta-analyse et evidence based	Meta-analyse et evidence based
	Organisation des soins appliquée à la chirurgie	Organisation des soins appliqués à la chirurgie
	Physiologie des appareils cardiovasculaires et Respiratoires 1	Physiologie des appareils cardiovasculaires et respiratoires 1
	Santé de l'enfant et environnement familial	Santé de l'enfant et environnement familial
	Santé Travail	Santé travail
	Signaux et images en médecine 1	Signaux et images en médecine 1
	Utilisation des statistiques en sciences de la vie	Utilisation des statistiques en sciences de la vie
	Veille scientifique et communication	Veille scientifique et communication
	Ageing & Biology	Philosophie de la médecine
	Biologie cellulaire, innovation thérapeutique et médecine régénérative	Promotion de la santé par l'activité physique et sportive
	Génétique formelle	Psychologie du vieillissement
	Médecine moléculaire	Sociologie du vieillissement
Oncogénèse Fondamentale		
SEMESTRE 2	Anglais	Anglais
	Approfondissement en physiologie, biophysique et imagerie	Approfondissements en physiologie, biophysique et imagerie
	Bibliographie/ recherche	Bibliographie et recherche
	Bioéthique et éthique médicale	Bioéthique et éthique médicale
	Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaires	Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaires
	Interaction entre agents microbiens	Interaction entre agents microbiens
	Introduction à la neuropsychologie	Introduction à la neuropsychologie
	Médecine légale 2	Médecine légale 2
	Physiologie des appareils cardiovasculaires et Respiratoires 2	Physiologie des appareils cardiovasculaires et respiratoires 2
	Signaux et images en médecine 2	Signaux et images en médecine 2
	Transplantation d'Organes	Transplantation d'Organes
	Veille scientifique et communication	Veille scientifique et communication
	Génétique des pathologies héréditaires	Economie de la santé
	Génétique du développement embryonnaire	Epidémiologie
	Génomique et Métagénomique en Maladie Infectieuse	Santé environnement
	Immuno-pathologie Approfondie	Recherche qualitative en sciences sociales de la santé
	Immunologie Fondamentale Approfondie	
Oncogénèse approfondie		

En jaune, les UE mutualisées entre les 2 mentions

Master 2 Neurosciences du Mouvement – modifications des M3C

Master porté par Jean Michel Gracies (Francois Jerome Authier pour 2022-2023)

L'UE Demandes Fonctionnelles et Adaptations Tissulaires – DFT (3 ECTS)

Est remplacée par

L'UE Recherche en Biomécanique (3 ECTS)

avec une évaluation en épreuve terminale décomposée 33% Ecrit / 66% oral

Master 2 Neurosciences du Mouvement – modifications des M3C

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS					
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects
S3	UE	Syndromes Moteurs Centraux	section 69 - Neurosciences	Oblig.	4
S3	UE	Analyse Biomécanique du Mouvement	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig.	3
S3	UE	Demands Fonctionnelles et Adaptations Tissulaires	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig.	3
S3	UE	Pathologies Neurologiques Inflammatoires	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3
S3	UE	Neurochirurgie du Mouvement	section 69 - Neurosciences	Oblig.	2
S3	UE	Recueil et analyse des signaux neurophysiologiques	section 66 - Physiologie	Oblig.	2
S3	UE	Imagerie du mouvement		Oblig.	2
S3	UE	Maladies du Muscle	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3
S3	UE	Recherche en biomécanique	section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Oblig.	3
S3	UE	Anatomie Neurologique et Musculaire du Mouvement Humain	Section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie	Oblig.-à choix Oblig.	2
S3	UE	Programmation en Analyse du Signal (Matlab)	section 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal	Oblig.-à choix Oblig.	2
S3	UE	Parésies Faciales	section 69 - Neurosciences	Oblig.-à choix Oblig.	2
S3	UE	Outils et Méthodologie pour la Recherche	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig.-à choix Oblig.	2
S4	UE	Stage de recherche		Oblig.	30
S4	ECUE	Présentation du projet		Oblig.	6
S4	ECUE	Stage en laboratoire (4-6mois)		Oblig.	24
S4	UE	Ateliers Recherche		Options facultatives	0

Bilan ECNi 2021

Conseil de Gestion du 21 Octobre 2021

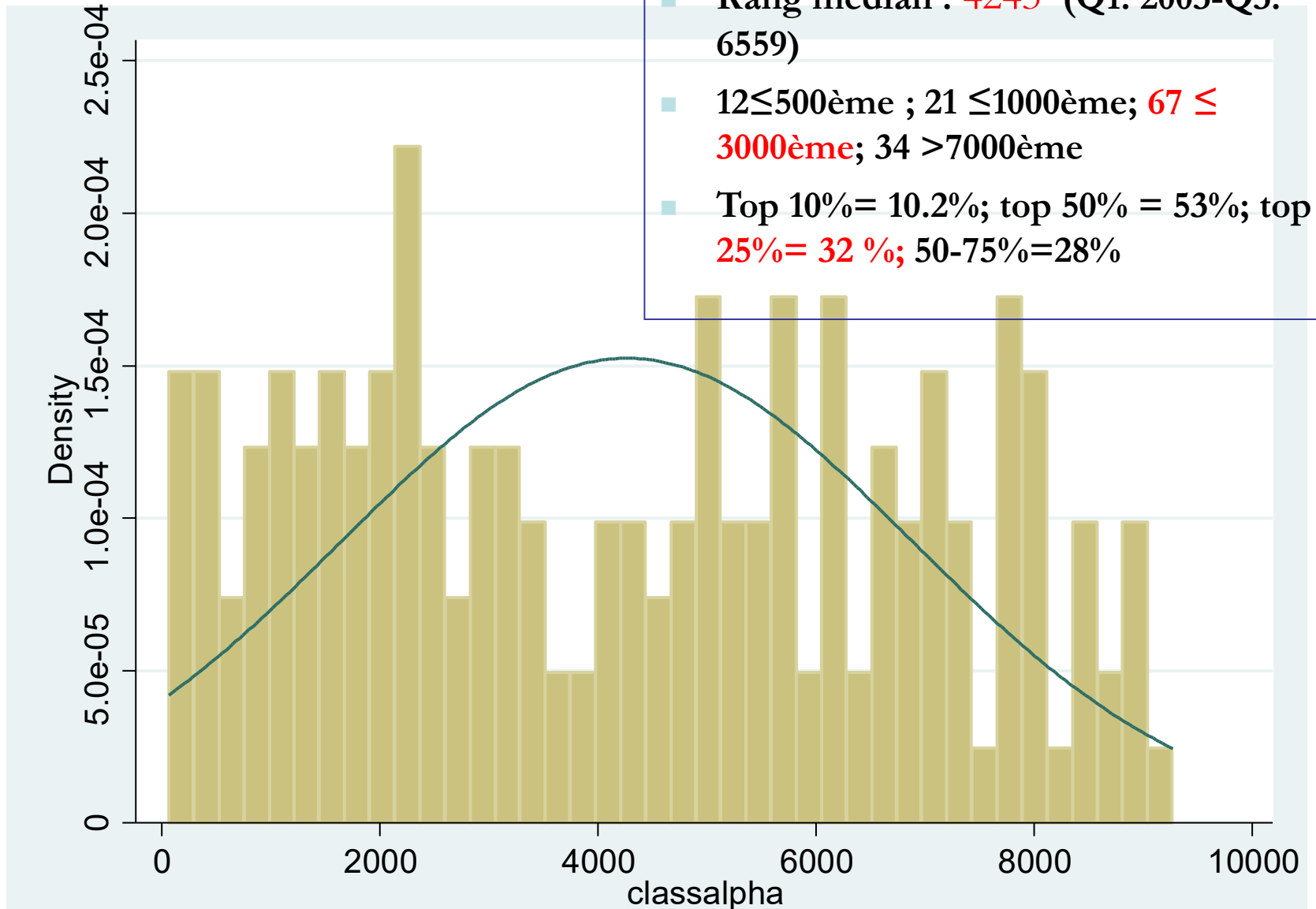
Florence Canouï-Poitaine



Distribution des rangs ECN 2022

Annexe 7

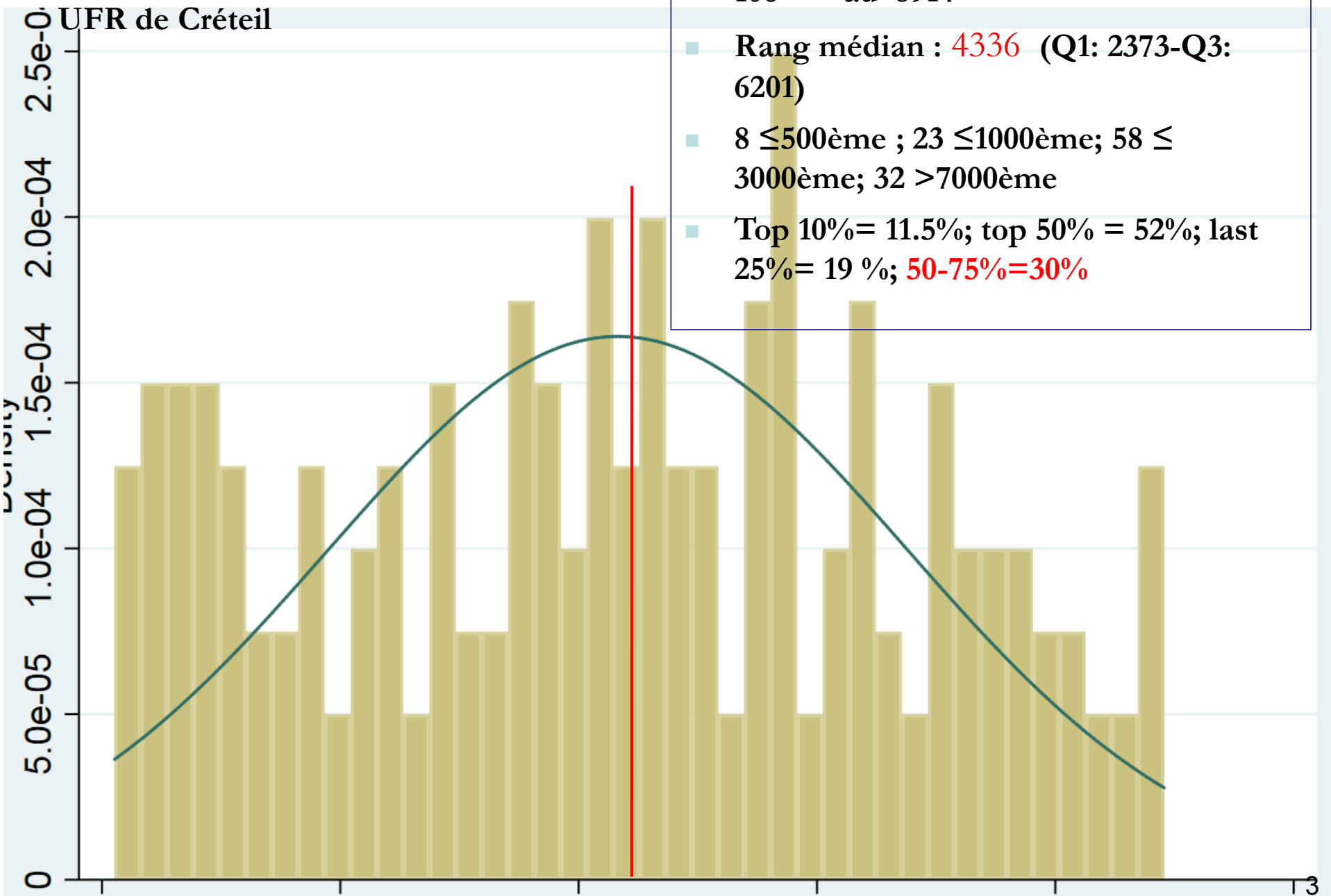
- 176 / 9354 étudiants
- 72^{ème} au 8977^{ème}
- Rang médian : 4243 (Q1: 2003-Q3: 6559)
- 12 ≤ 500^{ème} ; 21 ≤ 1000^{ème} ; 67 ≤ 3000^{ème} ; 34 > 7000^{ème}
- Top 10% = 10.2% ; top 50% = 53% ; top 25% = 32 % ; 50-75% = 28%





Distribution des rangs ECN 2021

Annexe 7

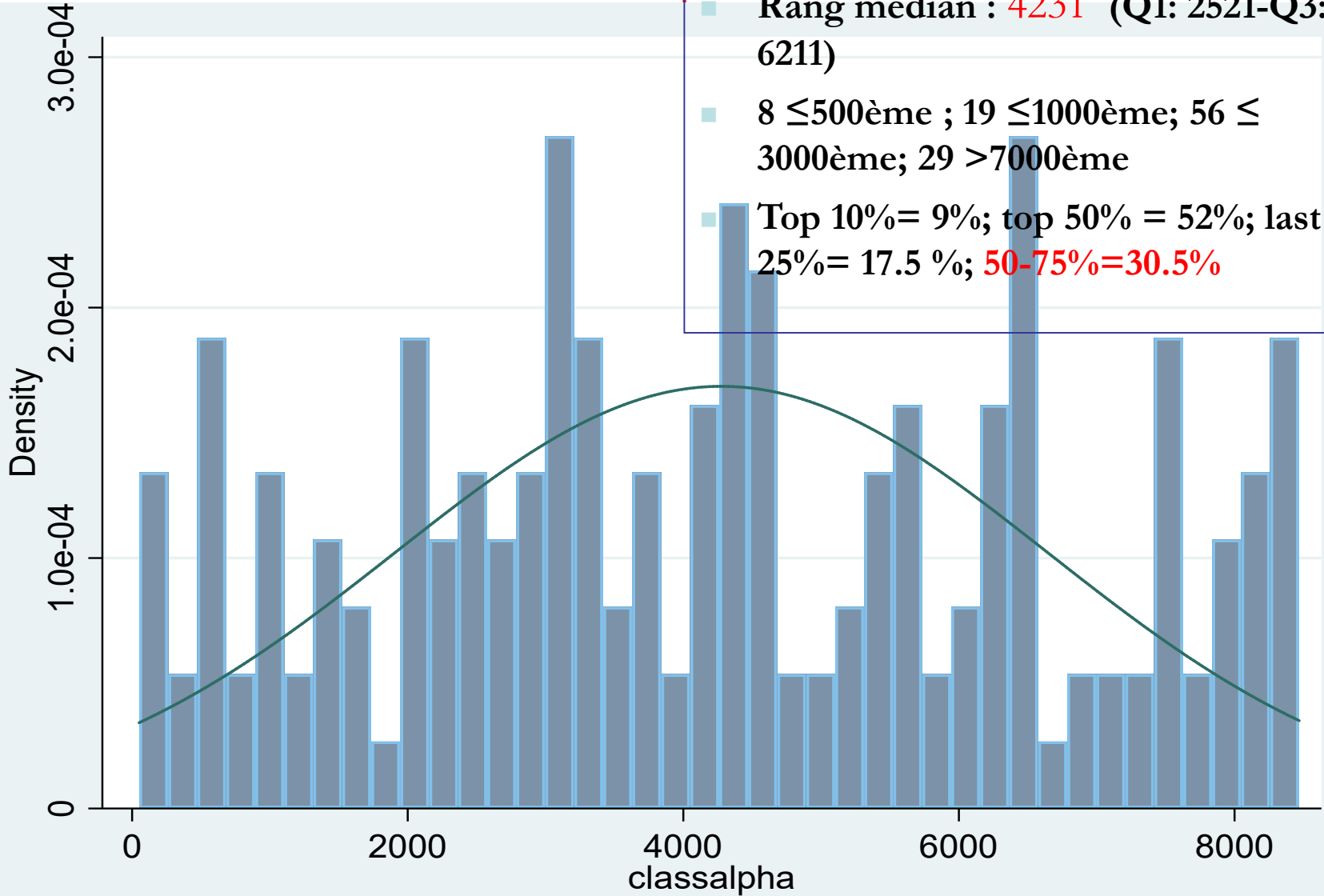




Distribution des rangs ECN 2020

UFR de Créteil

- 177 / 8 819 étudiants **Annexe 7**
- 51^{ème} au 8469^{ème}
- Rang médian : **4231** (Q1: 2521-Q3: 6211)
- 8 \leq 500^{ème} ; 19 \leq 1000^{ème} ; 56 \leq 3000^{ème} ; 29 > 7000^{ème}
- Top 10% = 9% ; top 50% = 52% ; last 25% = 17.5 % ; **50-75% = 30.5%**

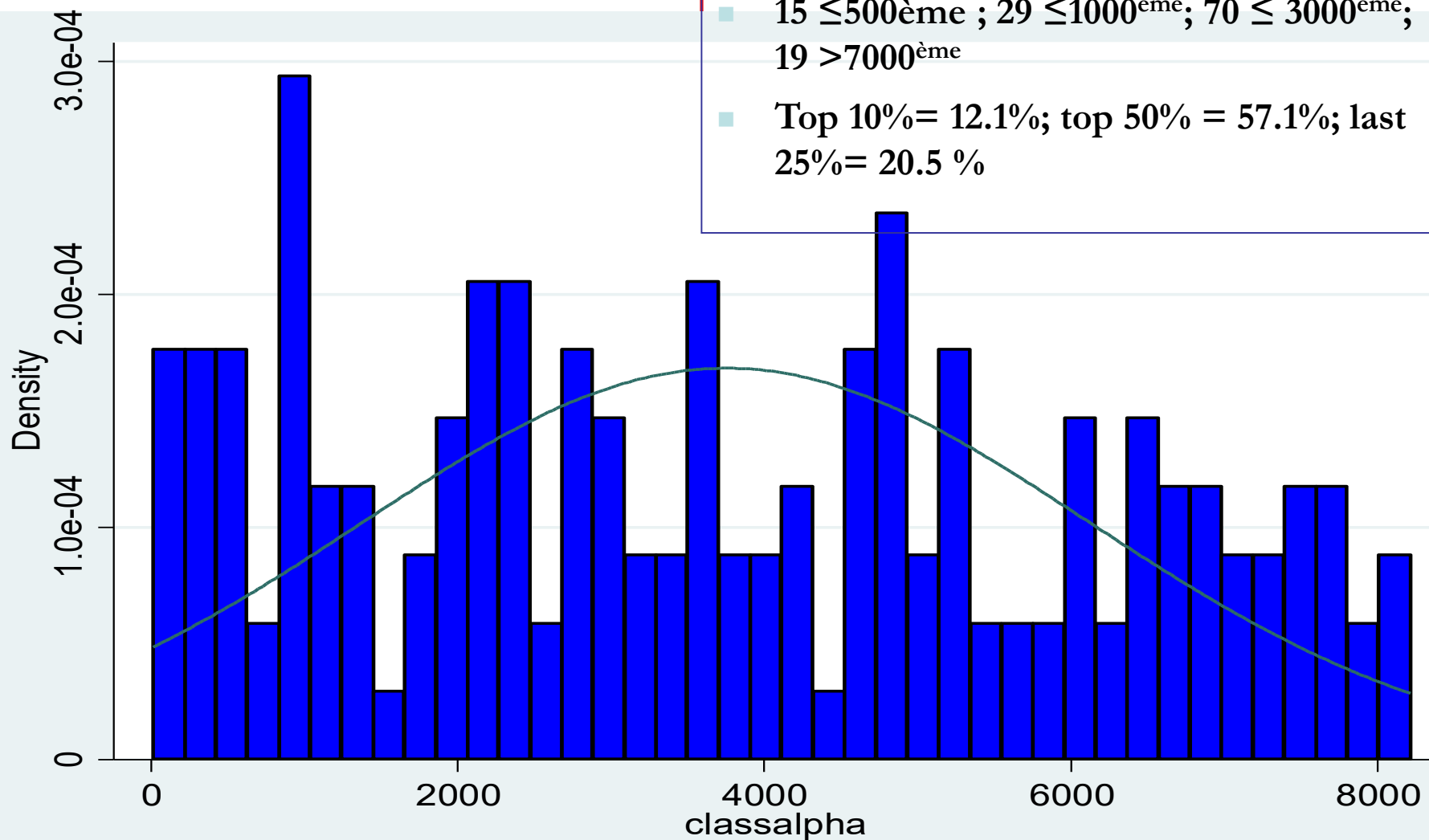




Distribution des rangs ECN 2019

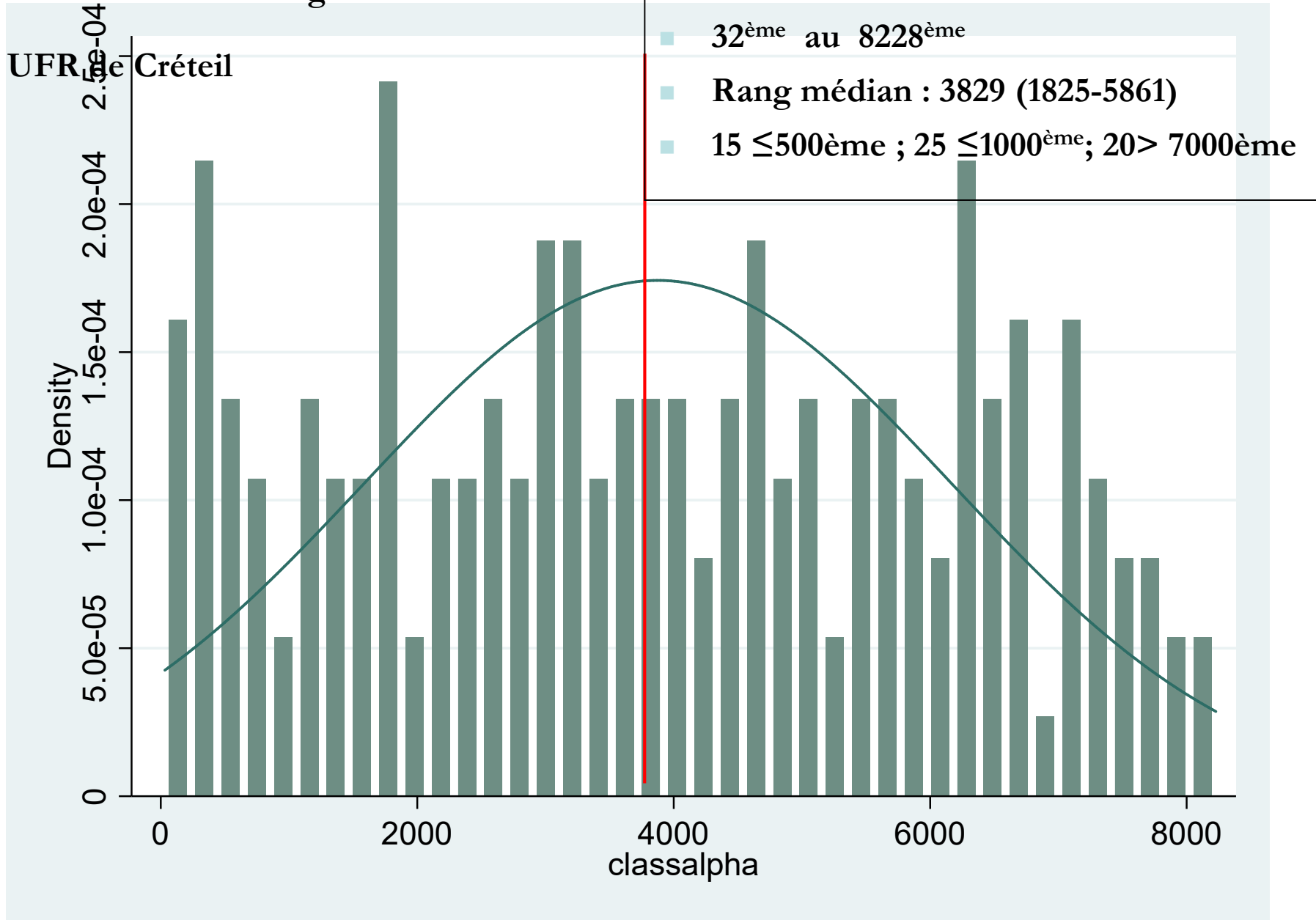
UFR de Créteil

- 166 / 8 325 étudiants Annexe 7
- 13^{ème} au 8213^{ème}
- Rang médian : 3570 (Q1: 1802-Q3: 5673)
- $15 \leq 500^{\text{ème}}$; $29 \leq 1000^{\text{ème}}$; $70 \leq 3000^{\text{ème}}$; $19 > 7000^{\text{ème}}$
- Top 10% = 12.1% ; top 50% = 57.1% ; last 25% = 20.5 %



Distribution des rangs ECN 2018

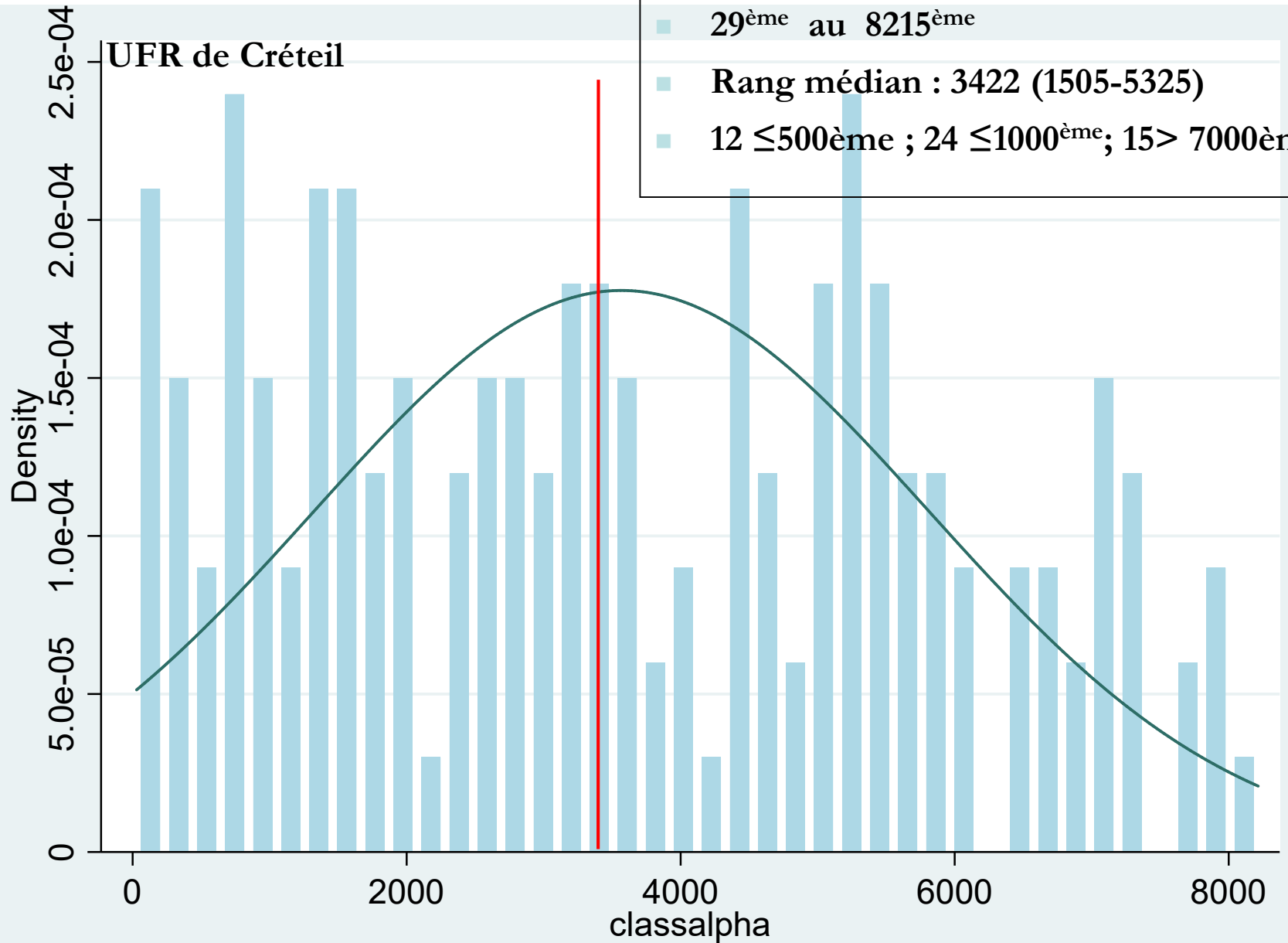
Annexe 7



Distribution des rangs ECN 2017

Annexe 7

- 163 / 8 370étudiants
- 29^{ème} au 8215^{ème}
- Rang médian : 3422 (1505-5325)
- $12 \leq 500^{\text{ème}}$; $24 \leq 1000^{\text{ème}}$; $15 > 7000^{\text{ème}}$

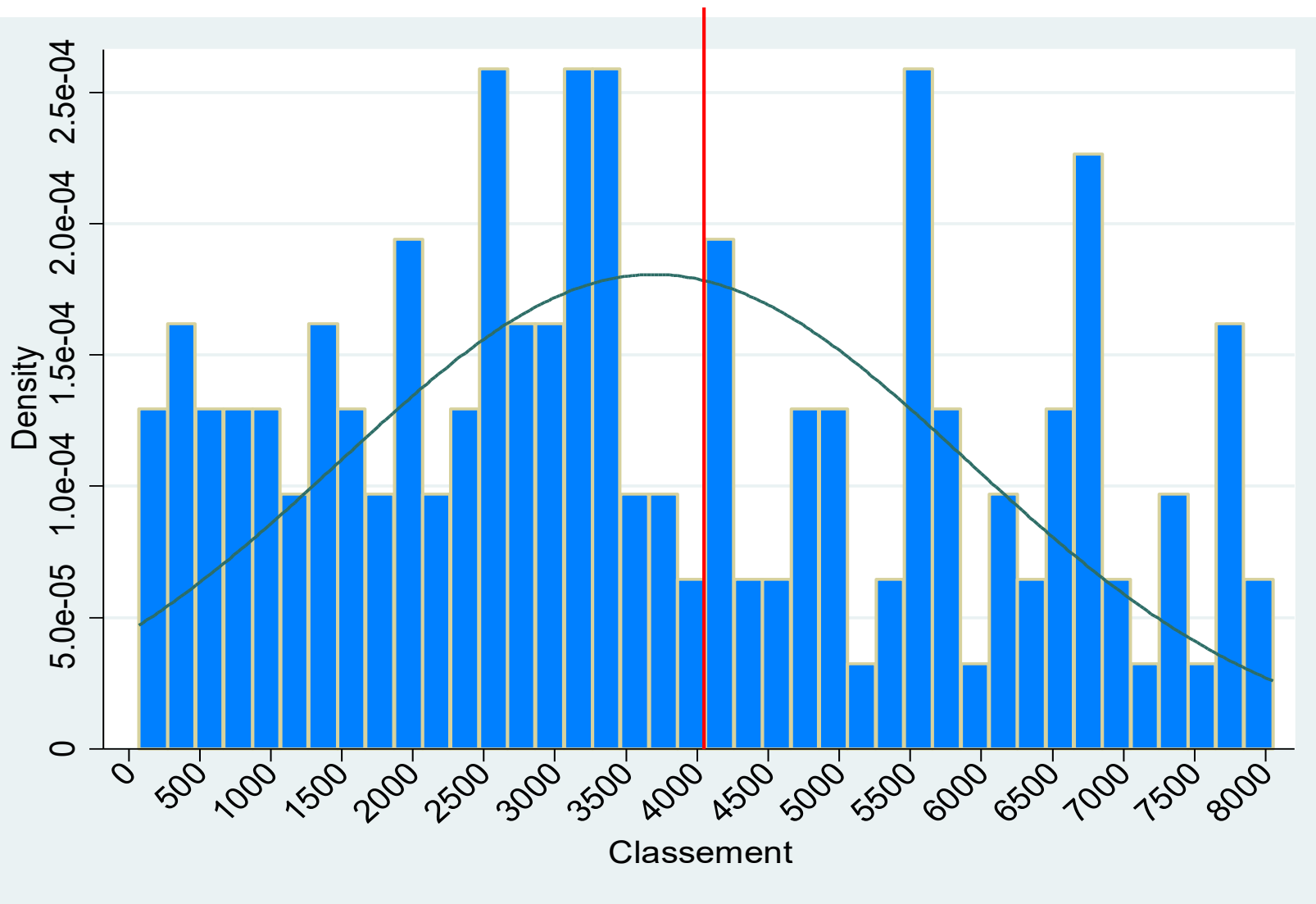


Distribution des rangs ECN 2016

UFR de Créteil

- 155 / 8 124 étudiants
- 111^{ème} au 8050^{ème}
- Rang médian : 3301 (1931-5545)

Annexe 7



CRETEIL : ECN 2013, 2014, 2015

2015

- 170 / 8 881
étudiants
- 448^{ème} au 8583^{ème}
- Rang médian :
4524 (2525-6622)

2014

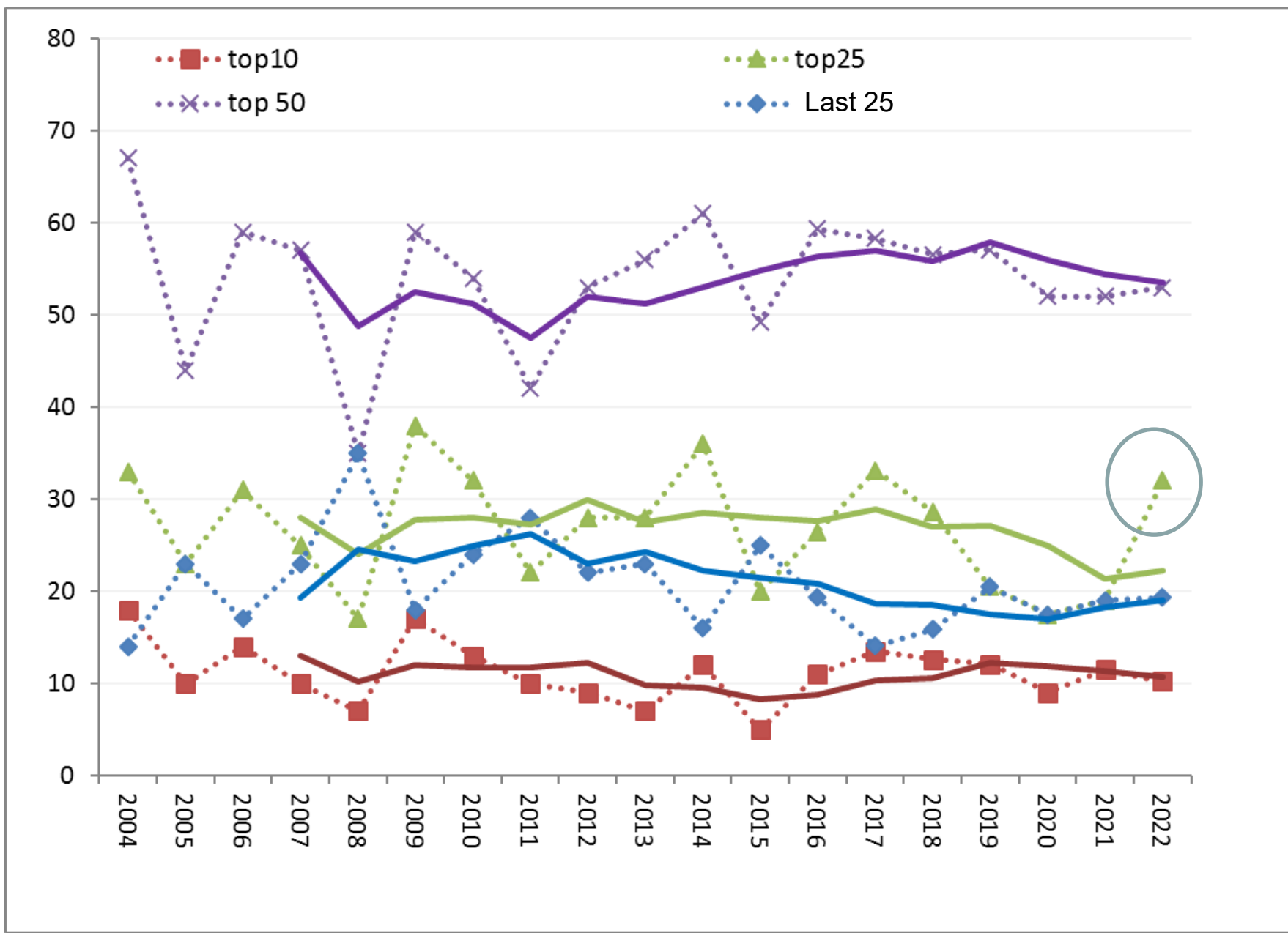
- 162 / 8 304
étudiant
- 22^{ème} au 8035^{ème}
- Rang médian :
2938 (1392-4729)

2013

- 164 / 8 001
étudiants
- 68^{ème} au 7844^{ème}
- Rang médian :
3633 (1901-5831)

Evolution lissée

Annexe 7



DUFMC

Conseil de gestion de la Faculté
de Santé

Campagne d'habilitation

1 création
3 modifications
1 formation courte

4 fermetures et
8 non ouvertures

Création pour janvier 2023 :

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	LE + DE LA FORMATION	Modèle
DU	<p>DUIC DU d'implantation capillaire</p> <p>Pr Hersant & Pr Meningaud</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à la demande grandissante des patients confrontés à la calvitie - Former les médecins et dermatologues qui souhaitent accompagner ces patients 	<p>1900 €</p> <p>20-50 places</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation théorique ✓ Stage pratique 	<p>47 h 30 de présentiel + 9 heures de stage avec la soutenance d'un mémoire</p>

Modification pour la rentrée de septembre 2023 :

CU-DIU- DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Changement	TARIFS frais de formation	Modèle
DU	DU techniques micro- chirurgicales Pr Meningaud	Augmenter les tarifs pour couvrir les dépenses de ce DU	Passer à 3350 € pour tout public (vs 1550 € en autofinancement et 1680 € pour les financeurs)	8 stagiaires Location de salle Besoin de microscopes

Modification du titre du DU

CU-DIU- DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Changement	Titre
DU	<p>DU EXPLORATION ÉCHOGRAPHIQUE DE LA FERTILITÉ : DE LA PHYSIOLOGIE À LA PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE</p> <p>DR MASSIN</p>	Titre	<p>DU exploration échographique de la fertilité et endométriose : de la gynécologie normale au pathologique</p>

Modification du titre du DU

CU-DIU- DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Changement	Titre
DU	<p>DU DÉMOCRATIE SANITAIRE - MÉDICAMENT- PATIENT PARTENAIRE</p> <p>PR BACHOUD- LEVI DR MAISON</p>	Titre	Patients Partenaires pour le Médicament et la Démocratie en Santé

Formation courte :

CU-DI-U-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	Dates	Modèle
	<p>Artificial Intelligence In Pathology</p> <p>Pr Julien Calderaro</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre la structure d'une lame histologique numérique - Connaitre les bases des analyses d'intelligence artificielle appliquées aux images histologiques - Savoir comment évaluer un modèle d'intelligence artificielle développé sur des lames histologiques numériques - Connaître les principales d'optimisation des résultats 	<p>320 € / participant</p> <p>25 places</p>	<p>7, 8 et 9 juin 2023 sur Mondor département de pathologie</p>	<p>20 heures</p> <p>Le DU ne peut avoir lieu cette année aussi un séminaire de 3 jours sera assuré</p>

Les formations qui n'ouvriront pas (fermeture)

- **DIU Pratiques chirurgicales endovalvulaires et endovasculariales cardiaques**
- **DU Prise en charge médico-judiciaire des victimes de violences sexuelles**
- **DU Médecine humanitaire et gestion de crises sanitaires et des populations vulnérables**
- **DIU Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale**

Les formations qui n'ouvriront pas cette année à l'UPEC (8)

- **DU Zoonoses liées aux tiques**
- **DU Douleurs chroniques et posturologie**
- **DU Antibiothérapie parentérale au domicile**
- **DU Bon usage des anti-infectieux dans les structures de soins de séjour prolongé**
- **DU Artificial Intelligence In Pathology**
- **DIU Dermatologie infectieuse et tropicale**
- **DU Neuroéducation du mouvement**
- **DU Hypnose ericksonienne module 1**

Merci pour votre attention !

Rédacteurs :

**Pascal Andujar
Barbara Hersant**

Géraldine Esteva-Tixier

<http://sante.u-pec.fr/formation-continue/certificats-du-et-diu>

Préparation du contrat quinquennal IMRB 2026 - 2030

Christophe Combadière retenu comme porteur du projet

➤ Christophe Combadière, PhD, DR1 Inserm

- Head 'Centre for Immunology and Microbial Infections' (2014-2024)

Faculté de Médecine, Pitié-Salpêtrière Hospital, Paris

-Head team CHIPI « Chemokines in Pathologies and Inflammation » (2001-2019)

-Co-head team CHIPI « Chemokines, Phagocytes and Inflammation » (2019-2024)



➤ A decade of management but also 3 decades of research

Calendrier du processus d'évaluation

Contrat 2026-2030

- **Début mandat : Janvier 2026**
 - **Discussion tutelles : printemps 2025**
 - **Visite HCERES : automne 2024**
 - **Dépôt dossier : début juin 2024**
-
- **SAB : automne 2023 (avis des experts et des tutelles)**
 - **Retraite IMRB : mai 2023**
 - **Journée (Etats généraux de la recherche) : printemps 2023**
 - **Préparation de la nouvelle structuration: hiver- printemps 2023**
 - **Rencontre des équipes: automne 2022-hiver 2022**

Rencontre des équipes

- **Rencontre des équipes IMRB et UR : automne 2022-hiver 2022**

Mardi 9h30-11h et 11h-12h30 du 11 octobre au 14 février 2023

- <https://evento.renater.fr/survey/rv-avec-c-combadiere-j-boczkowski-et-f-relaix-g5uyomgg>

- *20-30 min de discussion et 1h de discussion*

- *responsables équipes (actuel et futur) et responsables de groupe*

- *maquette*

- *discussion organisation du centre*

- **Préparation de la nouvelle structuration: hiver 2022 - printemps 2023**
(réunions préparatoires thématiques)
- **Journée (Etats généraux de la recherche) : printemps 2023** (proposition)
- **Retraite IMRB: Mai 2023**

Critères pour définir une équipe

- **Critères administratifs**
 - Nombre d'ETP
 - Age du porteur
 - Chercheur plein temps

- **Critères scientifiques**
 - Evaluation du projet par l'HCERES et les tutelles

Campagne d'emplois BIATSS 2023

Rapporteurs : Le doyen Pierre WOLKENSTEIN et Aurélie SITTER

Demandes d'emplois dites « classiques »

Type de demande	Emplois demandés			
	Corps	BAP	Intitulé du poste	Affectation
Création	IGE	A	Expérimentation et instrumentation biologique	IMRB Equipe Louis
Création	ASI	A	Expérimentation animale	IMRB Équipe Gaulard
Création/Régularisation	IGR	J	Responsable des opérations et des formations	Chaire Handicap
Création/Régularisation	IGE	F	Ingénieur Technico-pédagogique	EUR LIVE
Maintien/CDD - RP	TECH	J	Gestionnaire FC	DUFMC
Maintien/CDI	TECH	J	Gestionnaire FC	DUFMC
Plan santé	TECH	J	Gestionnaire Scolarité	Département des études médicales
Repyramidage	ATRF/TECH	J	Gestionnaire administratif	Service intérieur
Repyramidage/régularisation	ASI/IGE	J	Chargé de communication	Service communication
Repyramidage-RP	TECH/IGE	A	Biologie et traitement de données	IMRB Equipe Cohen

Demandes d'ouverture de concours BIATSS

Type de demande	Emplois demandés			
	Corps	BAP	Intitulé du poste	Affectation
Concours interne	TECH	G	Électricien-ne courants fort ou faible	Service Technique
Concours interne	TECH	G	Technicien-ne logistique	IMRB
Concours interne	ASI	J	Responsable de l'administration et du pilotage	Adm/Scolarité
Concours interne	TECH	J	Responsable de l'administration et du pilotage	Adm/Scolarité
Concours interne	ATRF	J	Adjoint-e en gestion administrative	Adm/Scolarité

FIN